



Obligations vertes et durables

Rapport annuel 2021



**Caisse
des Dépôts**
GROUPE

S o m m a i r e

06

Chiffres clés

Politique durable	14
Stratégie climat	16
Stratégie biodiversité	17
La taxonomie verte européenne	18

12

Mission de la Caisse des Dépôts

20

Méthodologie

S'appuyer sur les meilleurs standards de marché	22
Attirer de nouveaux investisseurs	23
Être transparent dans le choix des projets	26
Suivre les projets	28

32

Projets et impacts

64

Glossaire

Cartographie des projets	34
Infrastructures de production d'énergie verte	35
Immobilier vert	39
Dépollution et réhabilitation de sites	45
Infrastructures et services de mobilité durable	47
Infrastructures numériques	50
Éducation et insertion professionnelle	55
Immobilier social	57
Économie sociale et solidaire	58
Santé et médico-social	60





© Frédéric Pat - Caisse des Dépôts - 2019.

Virginie Chapron-du Jeu

DIRECTRICE DES FINANCES DU GROUPE

Dans un environnement toujours marqué par la crise sanitaire, l'année 2021 a été celle de la poursuite du plan de relance, avec un enjeu majeur : orienter son déploiement vers une économie plus soutenable. Dans cette perspective, les pratiques d'investissement responsable se révèlent plus que jamais indispensables.

Dans ce contexte, le groupe Caisse des Dépôts a mobilisé l'ensemble de ses métiers pour contribuer activement à cette orientation des financements en faveur de la transition écologique et énergétique. En 2021, ce sont 17,3 Md€ qui ont été mobilisés à l'échelle du Groupe pour financer la transition écologique dans tous les domaines (immobilier, énergie, transports, etc.).

La crise du Covid-19 a révélé la nécessité de traiter les enjeux de transition écologique de façon systémique : ne pas traiter seulement l'atténuation du changement climatique, mais aussi la préservation des écosystèmes, les enjeux de transition juste et d'adaptation. À la suite de l'arrivée à maturité de l'obligation verte de 2017, nous pouvons affirmer que celle-ci fut un véritable succès. Elle a su attirer une base diversifiée et large d'investisseurs pour le financement de projets variés apportant des solutions viables aux problématiques environnementales. De même, les obligations durables 2019, 2020 et 2021 ont toutes rencontré un succès marqué chez les investisseurs. De nouveau, la Caisse des Dépôts s'est mobilisée et continue de jouer un rôle majeur sur le marché de la dette durable, en levant au total près de 1,5 milliard d'euros de ressources affectées à des projets tels

que la production d'énergie et de chaleur renouvelable, les infrastructures et services de mobilité durable, l'accès au numérique, l'éducation, l'insertion professionnelle, ou encore l'accompagnement du vieillissement de la population.

Forte d'une troisième obligation durable émise le 25 mai 2021 et dans l'optique d'une quatrième émission au 4^e trimestre 2022 pour un montant de 500 millions d'euros et une maturité de 5 ans, la Caisse des Dépôts renforce son niveau de transparence et d'engagement en définissant son cadre de sélection des projets en alignement avec la taxonomie européenne. Il est essentiel pour le groupe Caisse des Dépôts de continuer

à être un acteur de confiance pour les investisseurs en proposant la liste exhaustive et nominative des projets éligibles à ces émissions durables avant même le lancement de l'opération sur le marché et de s'appuyer sur les nouvelles normes en vigueur pour œuvrer activement et de façon rigoureuse aux enjeux sociaux et environnementaux.

Ce rapport présente ainsi, pour les obligations vertes et durables 2017, 2019, 2020 et 2021, la liste des projets dans lesquels les fonds apportés par les émissions ont été investis, les montants concernés et les indications

de performance et d'impact environnementaux et sociaux relatifs aux projets sur l'année 2021, avec les méthodologies sous-jacentes.

Avec ce rapport annuel, nous entendons répondre aux meilleures exigences en matière de transparence sur les obligations vertes et durables, celles des Green bond principles & Social bond principles.

**En 2021,
ce sont 17,3 Md€
qui ont été
mobilisés à
l'échelle du
Groupe pour
financer
la transition
écologique dans
tous les domaines**

Les 5 principes fondamentaux des émissions vertes, sociales et durables de la Caisse des Dépôts

Cohérence

Les émissions s'inscrivent pleinement en cohérence avec la stratégie de la Caisse des Dépôts qui, en tant qu'investisseur de long terme, accompagne l'évolution de la société européenne et plus particulièrement de la société française en agissant principalement sur la transition vers un modèle économique bas-carbone et la réduction des inégalités sociales.

Ainsi, la stratégie de la Caisse des Dépôts est en cohérence avec le pacte vert européen pour une transition juste et inclusive vers la neutralité carbone ainsi qu'avec les Objectifs de développement durable de l'ONU.

La Caisse des Dépôts utilise les fonds levés pour financer des actifs verts et/ou sociaux, en cohérence avec les Objectifs de développement durable des Nations unies.

Exemplarité

La vocation de la Caisse des Dépôts est d'accompagner la structuration du marché des obligations vertes, sociales et durables et, à ce titre, de promouvoir ses meilleures pratiques.

La Caisse des Dépôts est un membre actif d'initiatives reconnues sur le marché de la finance durable et a aligné son cadre de financement durable aux normes scientifiques les plus récentes à l'échelle du marché.

La Caisse des Dépôts, membre des « Green Bond Principles » et des « Social Bond Principles », veille à en respecter leurs recommandations, notamment celles de recourir à des revues et certifications externes.

Transparence

Les émissions se distinguent par une totale transparence à la fois sur la stratégie et les engagements de développement durable de la Caisse des Dépôts, et sur les caractéristiques des obligations, et par une communication annuelle sous forme de rapports relatifs aux engagements pris.

La Caisse des Dépôts publie un rapport annuel complet dédié à ces obligations.

Lisibilité

La définition et la mise en place de processus, internes et externes, ont pour objectif d'être simples, claires et lisibles. Ainsi, la Caisse des Dépôts suit les recommandations réglementaires et initiatives (e.g. ICMA Harmonised Framework for Impact Reporting) en matière de rapport d'impact et de durabilité.

La Caisse des Dépôts intègre l'ensemble des procédures particulières aux obligations vertes, sociales ou durables au sein de ses processus habituels d'investissement.

Évolutivité

Les opérations s'inscrivent dans une démarche d'amélioration continue des processus de suivi des impacts des actifs et des rapports.

La Caisse des Dépôts intègre l'ensemble des procédures particulières aux obligations vertes, sociales ou durables au sein de ses processus habituels d'investissement.



Chiffres clés

←
SAINT-BRIEUC,
EN BRETAGNE,
BÉNÉFICIAIRE
DU PROGRAMME
ACTION CŒUR
DE VILLE.

Depuis 2017, la Caisse des Dépôts émet des obligations dites vertes et durables. Contrairement aux obligations traditionnelles, qui financent l'ensemble des activités d'un émetteur et le refinancement de sa dette, ces obligations financent des investissements ayant spécifiquement des impacts environnementaux et/ou sociaux. Ce rapport annuel permet de rendre compte de ces impacts, tout au long de la durée de vie des obligations (5 ans).

Ainsi, en 2021, quatre obligations sont en cours : une verte, émise en 2017 arrivant à maturité dans le courant de l'année 2022, et trois durables, l'une émise en 2019, l'autre en 2020 et la dernière en 2021.

Obligation verte de 2017



500 M€

à échéance 1^{er} mars 2022

47 %

Part moyenne du capital détenu par la Caisse des Dépôts dans les projets ⁽¹⁾

30 projets

	Répartition des actifs par type (en nombre)	Répartition des montants alloués par type d'actifs (en k€)
Immobilier vert	13	364 480
Réhabilitation de sites (fonds multiprojets)	3	60 814
Infrastructures de production d'énergie verte	14	168 142

Impact 2021 des projets financés ⁽²⁾⁽³⁾

Plus de 5 800 emplois directs et indirects soutenus

Plus de 52 000 ménages couverts par de l'électricité verte

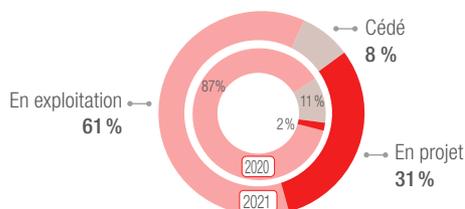
Près de 50 000 teqCO₂ évitées soit les émissions de CO₂ d'une ville française de plus de 11 000 habitants pendant 1 an

Près de 200 ha d'anciennes friches dépolluées ou en cours de dépollution depuis 2017

265 000 mégawatts produits par les infrastructures d'énergie verte sur l'année, l'équivalent de la consommation de 118 000 citoyens français

Allocation par stade de développement

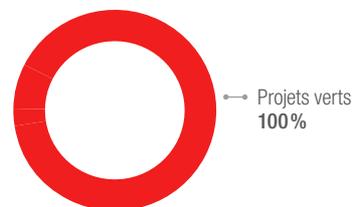
au 31/12/2021 par rapport à 2020



Utilisation des fonds levés

Projets verts et sociaux 0%

Projets sociaux 0%



(1) Toutes les données proratisées dans ce rapport le sont selon la part du capital détenu par la Caisse des Dépôts dans chaque projet. Avant 2019, le prorata se faisait par rapport à la participation de la Caisse des Dépôts dans la société portant l'actif. La consolidation des chiffres clés est effectuée selon les méthodologies propres à chaque secteur.

(2) Taux de couverture des impacts en fonction du montant alloué : 100 %.

(3) Sauf mention contraire explicite, toutes les données affichées dans ce rapport sont des données annuelles.

Obligation durable de 2019

500 M€

à échéance 19 juin 2024

43 %

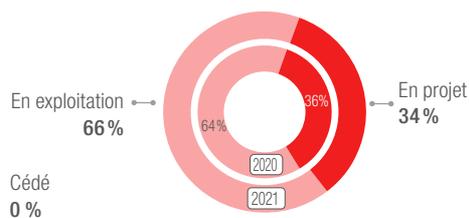
Part moyenne du capital détenu par la Caisse des Dépôts dans les projets⁽¹⁾

44 projets

	Répartition des actifs par type (en nombre)	Répartition par montants alloués par type d'actifs (en k€)
Immobilier vert	21	355 005
Réhabilitation de sites	1	40 000
Infrastructures de production d'énergie verte	5	24 680
Infrastructures numériques	3	114 430
Éducation et insertion professionnelle	2	2 848
Économie Sociale et Solidaire	1	24 500
Immobilier social	1	4 000
Santé et médico-social	10	38 154

Allocation par stade de développement

au 31/12/2021 par rapport à 2020



Impact 2021 des projets financés⁽²⁾



Près de 8 800 emplois directs et indirects soutenus

Plus de 10 000 ménages couverts par de l'électricité verte

Plus de 26 000 teqCO₂ évitées en 2021 soit les émissions de CO₂ d'une ville française de 6 000 habitants pendant 1 an

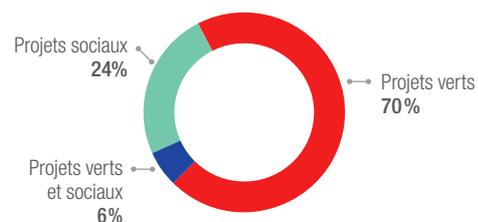
Près de 200 personnes formées au digital

Plus de 210 ha d'anciennes friches dépolluées ou en cours de dépollution depuis 2019

Près de 460 places créées ou en cours de création dans des Résidences Services Seniors et des EHPAD

Plus de 100 structures entrepreneuriales soutenues

Utilisation des fonds levés



(1) Toutes les données proratisées dans ce rapport le sont selon la part du capital détenu par la Caisse des Dépôts dans chaque projet. Avant 2019, le prorata se faisait par rapport à la participation de la Caisse des Dépôts dans la société portant l'actif. La consolidation des chiffres clés est effectuée selon les méthodologies propres à chaque secteur.

(2) Taux de couverture des impacts en fonction du montant alloué : 96%.

Obligation durable de 2020



500 M€

à échéance 15 septembre 2025

41 %

Part moyenne du capital détenu par la Caisse des Dépôts dans les projets⁽¹⁾

21 projets

	Répartition des actifs par type (en nombre)	Répartition par montants alloués par type d'actifs (en k€)
Immobilier vert	8	401 386
Infrastructures de production d'énergie verte	2	102 470
Transport et mobilité durable	2	27 752
Centre de données éco-efficients	3	2 725
Accès au numérique	3	41 290
Santé et médico-social	3	16 202

Impact 2021 des projets financés⁽²⁾

Plus de 2 100 emplois directs et indirects soutenus

Plus de 17 000 ménages couverts par de l'électricité verte

Près de 1 800 000 teqCO₂ évitées soit les émissions de CO₂ d'une ville française de 400 000 habitants pendant 1 an

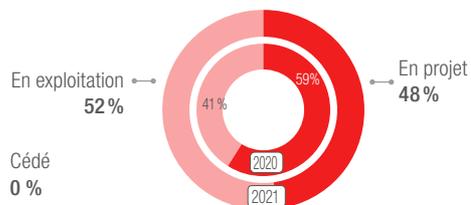
Près de 2 900 passagers de bus et de voitures électriques grâce aux services financés

Plus de 650 bénéficiaires des colocations pour personnes âgées dépendantes Âges et Vies

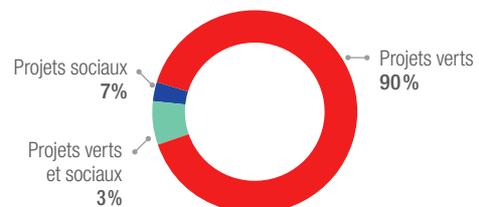
Plus de 83 000 mégawatts produits par les infrastructures d'énergie verte sur l'année, l'équivalent de la consommation de 37 000 citoyens français

Allocation par stade de développement

au 31/12/2021 par rapport à 2020



Utilisation des fonds levés



(1) Toutes les données prorisées dans ce rapport le sont selon la part du capital détenu par la Caisse des Dépôts dans chaque projet. La consolidation des chiffres clés est effectuée selon les méthodologies propres à chaque secteur.

(2) Taux de couverture des impacts en fonction du montant alloué : 98%.

Obligation durable de 2021

500 M€

à échéance 1^{er} juin 2026

38 %

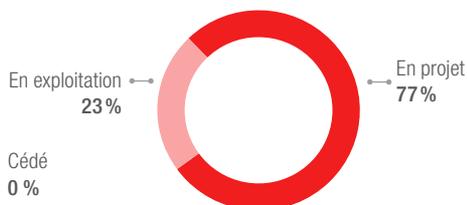
Part moyenne du capital détenu par la Caisse des Dépôts dans les projets ⁽¹⁾

30 projets

	Répartition des actifs par type (en nombre)	Répartition par montants alloués par type d'actifs (en k€)
Immobilier vert	6	307 965
Infrastructures de production d'énergie verte	9	18 832
Transport et mobilité durable	4	5 797
Accès au numérique	5	227 143
Économie Sociale et Solidaire	2	1 700
Santé et médico-social	4	30 493

Allocation par stade de développement

au 31/12/2021



Impact 2021 des projets financés ⁽²⁾



Près de 1 900 emplois
directs et indirects soutenus

Plus de 13 000 ménages
couverts par de l'électricité verte

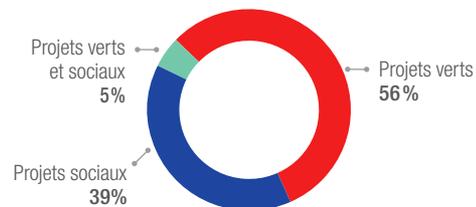
Près de 69 000 teqCO₂ évitées
soit les émissions de CO₂ d'une ville française de 15 000 habitants pendant un an

Près de 3 500 passagers
de bus et de voiture électriques grâce aux services financés

Plus de 600 bénéficiaires
des colocations pour personnes âgées dépendantes Âges et Vie

Près de 900 Point
d'avitaillements alternatifs

Utilisation des fonds levés



(1) Toutes les données proratisées dans ce rapport le sont selon la part du capital détenu par la Caisse des Dépôts dans chaque projet. La consolidation des chiffres clés est effectuée selon les méthodologies propres à chaque secteur.

(2) Taux de couverture des impacts en fonction du montant alloué : 93%



© Jean-Claude Moschetti / REA - Caisse des Dépôts - 2021

Mission de la Caisse des Dépôts



PARC ÉOLIEN DE BOUIN,
PROCHE DE L'USINE
DE LHYFE.

LHYFE EST
UNE ENTREPRISE
PRODUISANT
DE D'HYDROGÈNE
"RENOUVELABLE"
À PARTIR D'EAU
DE MER HYDROLISÉE
AVEC DE L'ÉLECTRICITÉ
PRODUITE PAR
DES ÉOLIENNES.

Face aux défis environnementaux et sociaux grandissant, le groupe Caisse des Dépôts se mobilise pour les populations les plus fragiles, et oriente ses investissements au service de la transformation vers une économie à impact positif qui ne vise pas la seule création de valeur financière.

Sa mission : agir sur tous les territoires en faveur de la cohésion sociale et du développement durable.

Politique durable

Les 5 piliers de la politique durable

La politique durable du Groupe est reliée à ses valeurs fondatrices que sont l'intérêt général et le long terme.

4 axes stratégiques forts et un engagement transversal la structurent :

- accélérer la transition vers une économie neutre pour le climat et la biodiversité
- favoriser un développement local inclusif
- favoriser le développement équilibré des territoires et œuvrer pour le logement pour tous
- accélérer et moderniser la mise en œuvre des politiques sociales
- agir au quotidien de manière responsable et exemplaire.

Preuve de l'intégration du développement durable au cœur des activités de l'Établissement public, les 4 axes structurent le plan de relance de 26 Md€ (2020-2024), lancé par la Caisse des Dépôts en septembre 2020 pour soutenir l'économie. Ce dernier s'inscrit dans la planification stratégique et financière du Groupe, qui intègre depuis 2020 la contribution aux Objectifs de développement durable des Nations unies (ODD).

La Caisse des Dépôts a adopté en janvier 2022 une raison d'être, reflet de son rôle dans l'économie et de ses engagements au service de l'intérêt général : « Alliance unique d'acteurs économiques publics et privés, nous nous engageons au cœur des territoires pour accélérer la transformation écologique et pour contribuer à offrir une vie meilleure pour toutes et tous ». Cette raison d'être est assortie de 14 engagements et 20 indicateurs afin d'objectiver la volonté du Groupe⁽¹⁾.

OBJECTIFS DE DÉVELOPPEMENT DURABLE



Transition écologique

- Neutralité carbone 2050
- Financement de la Stratégie nationale bas carbone (SNBC)
- Préservation de la biodiversité et économie circulaire

Développement économique inclusif

- Soutien des entreprises
- Soutien à l'export
- Développement économique local
- Renforcement des filières clés sur les territoires
- Économie sociale et solidaire

Cohésion territoriale et habitat

- Habitat et politique de la ville
- Financement des collectivités locales
- Aménagement du territoire
- Accès aux services publics

Cohésion sociale

- Gestion des retraites
- Santé, vieillissement et handicap
- Éducation et formation professionnelle
- Inclusion bancaire
- Inclusion numérique

Exemplarité interne

- Finance responsable
- Éthique et loyauté des pratiques
- Ressources humaines socialement responsables
- Maîtrise de l'impact des opérations

LES 5 PILIERS DE LA POLITIQUE DÉVELOPPEMENT DURABLE DU GROUPE CAISSE DES DÉPÔTS

(1) Rapport d'activité et de développement durable 2021, p. 52 et 53.

Le plan d'action ODD

Depuis 2020, le groupe Caisse des Dépôts intègre les Objectifs de développement durable des Nations unies (ODD) à son pilotage stratégique.

Référentiel international constitué de 17 objectifs et 169 cibles, les ODD définissent une feuille de route universelle vers un avenir meilleur pour tous d'ici à 2030.

À l'échelle du Groupe, 8 ODD ont été identifiés comme prioritaires (faisant l'objet d'une dynamique d'amélioration stratégique) et 5 comme significatifs (faisant l'objet d'une vigilance) articulés aux 4 axes stratégiques. Chacun des ODD prioritaires fait l'objet de plans d'action assortis d'engagements chiffrés concrets, pour la plupart intégrés dans les outils de pilotage financier (programmation financière, plan de relance, avis lors des comités d'engagement, lettre d'objectifs des filiales, etc.).

Au travers de son plan d'action ODD, le Groupe a ainsi mis en place une démarche robuste pour évaluer l'impact de ses activités, piloter sa contribution à la société et soutenir les politiques nationales et internationales en faveur d'une société plus durable.

Tous les projets adossés aux obligations vertes ou durables émises répondent directement à au moins deux des ODD prioritaires ou significatifs identifiés par le Groupe.



© Ser@ibxgrand

STATION DE BUS À HYDROGÈNE VERT SITUÉE À AUXERRE, PERMETTANT LE RECHARGEMENT DE CINQ BUS DU RÉSEAU DE TRANSPORT URBAIN LEO.

LES ACTIVITÉS DU GROUPE CAISSE DES DÉPÔTS FONT L'OBJET D'UN PLAN D'ACTION ET D'UN SUIVI SUR 8 ODD IDENTIFIÉS COMME PRIORITAIRES ET 5 ODD IDENTIFIÉS COMME SIGNIFICATIFS RÉPARTIS AU SEIN DES 4 AXES STRATÉGIQUES

	8 ODD prioritaires	5 ODD significatifs
TRANSITION ÉCOLOGIQUE		
COHÉSION SOCIALE		
DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE INCLUSIF		
COHÉSION TERRITORIALE ET HABITAT		

Stratégie climat



© Jean-Baptiste Barret / REX - Caisse des Dépôts - 2021

Ambition 1,5 °C

Pleinement conscient de l'urgence climatique, le groupe Caisse des Dépôts mobilise l'ensemble de ses leviers d'influence en faveur d'une transition juste vers une économie bas carbone et s'est engagé à inscrire l'ensemble de ses activités vers la neutralité carbone globale d'ici à 2050, se mettant ainsi au service de l'Accord de Paris dans son objectif le plus ambitieux.

Le Groupe s'est doté d'une politique climat pour ses métiers financiers incluant notamment l'alignement des portefeuilles financiers sur une trajectoire 1,5 °C d'ici à 2050, des politiques sectorielles (charbon, pétrole et gaz, immobilier, et transport à venir) ou encore un engagement actionnarial systématique des entreprises à enjeu.



LES 5 PILIERS DE LA POLITIQUE CLIMAT DU GROUPE CAISSE DES DÉPÔTS

Financer la transition écologique

60 Md€ mobilisés entre 2020 et 2024

Décarboner les entreprises

- 100 % des portefeuilles décarbonés d'ici à 2050
- Accompagnement à la décarbonation des entreprises
- Réduction de 55 % de l'empreinte carbone des portefeuilles actions et obligations d'entreprises d'ici à 2030

Évaluer et gérer les risques climatiques

- Réalisation d'un exercice stress test climatique
- Validation d'une feuille de route risques ESG 2022-2023

Éliminer les financements néfastes

0 entreprise avec une exposition > 10 % de leur CA au charbon ou aux hydrocarbures non conventionnels pour le climat et sans plan de sortie à l'horizon 2030 pour les pays de la zone OCDE et à l'horizon 2040 pour le reste du monde

Réduire et neutraliser les émissions de ses opérations

95 % des émissions du Groupe couvertes par une trajectoire de réduction compatible avec l'Accord de Paris



CYCLISTE SE PROMENANT SUR LE MALECON, À FORT-DE-FRANCE EN MARTINIQUE. LA VILLE EST BÉNÉFICIAIRE DU PROGRAMME ACTION CŒUR DE VILLE.

Stratégie biodiversité

En 2021, la Caisse des Dépôts est devenue une « entreprise engagée pour la nature » en faisant valider son plan d'action biodiversité par l'OFB, dans le cadre de l'initiative « entreprises engagées pour la nature – act4nature France ».



LES 4 AXES DU PLAN D'ACTION

Mesurer son empreinte biodiversité

- Mesurer l'empreinte des portefeuilles d'actifs en fonction des outils disponible d'ici 2024
- Intégrer les impacts sur la nature (notamment en mètres carrés artificialisés) dans l'analyse des projets d'investissement

Réduire ses impacts négatifs directs et indirects

- Dialogue actionnarial avec 2 secteurs d'activité/an
- 100 % des actifs forestiers labellisés PEFC ou FSC
- 100 % des actifs immobiliers neutres en termes d'artificialisation des sols

Accroître ses impacts positifs en faveur de la biodiversité

- 3 Md€ mobilisés entre 2020 et 2024 pour l'environnement et la biodiversité
- Contribution financière au programme Nature 2050 de CDC Biodiversité, permettant de trouver des solutions au dérèglement climatique, fondées sur la nature

Accompagner la recherche et la formation

- 8 M€ de financement de la Mission Économie de la Biodiversité piloté par CDC Biodiversité
- Former les gérants d'actifs aux enjeux biodiversité

Par ailleurs, le groupe Caisse des Dépôts a pour ambition d'adopter une politique biodiversité d'ici fin 2022.

→
**AGNÈS BALDZUHN, ÉCOLOGUE
 CHEZ CDC BIODIVERSITÉ**



© Sophie Palmer / REA - Caisse des Dépôts - 2022.

La taxonomie verte européenne

Le Groupe s'appuiera également sur la taxonomie européenne, une classification standardisée de la Commission européenne pour évaluer la durabilité des activités économiques.

Déjà doté, depuis 2020, de son propre suivi des flux en faveur de la transition écologique et énergétique (TEE), le Groupe vise à progressivement faire converger sa classification interne sur cette taxonomie et à l'étendre pour le pilotage de sa stratégie climat.

En particulier, depuis septembre 2020, l'une des entités de la Caisse des Dépôts, la Banque des Territoires, élabore un dispositif d'analyse extra-financière du stock de son portefeuille avec l'accompagnement d'un cabinet de conseil spécialisé permettant, entre autres, l'évaluation de l'éligibilité du projet à l'objectif « d'atténuation du changement climatique » de la taxonomie. Cette analyse extra-financière sera à terme utilisée comme instrument de suivi et de pilotage lors des revues stratégiques annuelles, contribuera à engager le dialogue avec les porteurs de projets ainsi qu'à alimenter le processus de suivi de gestion et d'arbitrage. Grâce à cet outil, la Caisse des Dépôts a effectué courant 2021 une analyse de portefeuille de trois directions générales de la Banque des Territoires et de sa contribution à l'Agenda 2030. L'outil ne permet pas actuellement de mesurer l'alignement avec la taxonomie européenne des actifs financés par les émissions durables, mais il est en voie de développement en ayant pour but

à terme de fournir des informations sur cet alignement.

Dès à présent, les projets éligibles à bénéfices environnementaux identifiés pour l'obligation durable émise le 25 mai 2021 ont tous été sélectionnés dans le but d'être alignés avec les critères techniques de contribution substantielle à l'atténuation des actes délégués de la taxonomie européenne⁽¹⁾ publiés le 21 avril 2021.

En avril 2022, le cadre définissant l'éligibilité des projets au sein de la Caisse des Dépôts, a été mis à jour⁽²⁾ dans le but d'être en adéquation, lorsque cela est pertinent et applicable, avec l'acte délégué sur le climat de la taxonomie européenne⁽³⁾. Ainsi, les 5 catégories éligibles couvertes par l'Acte délégué sur le climat (sur un total de 12 catégories éligibles, 7 catégories vertes et 5 catégories sociales) ont été définies conformément aux critères d'examen techniques de la taxonomie de l'UE : il s'agit des projets d'infrastructures de production et de stockage d'énergie renouvelable, d'efficacité énergétique, d'immobilier vert, de transport et de mobilité durable et les infrastructures numériques éco-efficaces. Ce nouveau cadre d'émission, **certifié par une Second Party Opinion délivrée par Moody's ESG Solutions⁽⁴⁾**, permet la définition des nouvelles limites dans lesquelles les projets sélectionnés doivent s'inscrire, ne pouvant nullement s'en soustraire, sous peine d'être immédiatement rejetés. L'instauration d'un nouveau cadre s'inscrit dans une logique de sélection des projets futurs obligatoirement alignés avec la taxonomie européenne.

SIÈGE DE LA
CAISSE DES DÉPÔTS,
CÔTÉ QUAI ANATOLE
FRANCE À PARIS



(1) L'analyse ne couvrait pas les critères de nuisance aux autres objectifs environnementaux et les garde-fous sociaux.

(2) [Retrouvez l'intégralité du document cadre mis à jour.](#)

(3) Annexe de l'acte délégué de la taxonomie de l'EU publié en juin 2021 par la Commission Européenne.

(4) [Retrouvez l'intégralité de la SPO.](#)





© Simon Lambert - Haytham / REA - Caisse des Dépôts - 2019

Méthodologie

←
COLLABORATRICE
DE LA CAISSE
DES DÉPÔTS

Les obligations vertes et durables s'alignent avec les exigences environnementales et sociétales que la Caisse des Dépôts s'impose lors de toute décision d'investissement. La méthodologie de sélection et de suivi des projets éligibles à un financement par une obligation affectée est le reflet de la rigueur et de la transparence que le Groupe applique à l'ensemble de ses processus d'investissement.

S'appuyer sur les meilleurs standards de marché

Afin d'émettre une obligation verte, sociale ou durable alignée sur ses propres attentes et sur celles de ses parties prenantes, la Caisse des Dépôts s'appuie sur les Green Bonds Principles (GBP) et les Social Bonds Principles (SBP), initiatives de référence dont elle est membre émetteur.

Ces cadres présentent des lignes directrices d'application volontaire, fondées sur quatre principes clés :

- utilisation des fonds ([voir p. 29](#))
- sélection et évaluation des projets ([voir p. 26](#))
- gestion des fonds ([voir p. 28](#))
- reporting ([voir p. 28](#)).

La Caisse des Dépôts a ainsi rendu public un document-cadre aligné aux quatre piliers des principes ci-dessus.

Ce document présente les priorités stratégiques du Groupe, les principes fondamentaux des émissions, ainsi que les procédures d'évaluation et de sélection des projets éligibles. Il a fait l'objet d'une seconde opinion par Vigeo Eiris qui exprime une assurance raisonnable (plus haut niveau d'assurance) sur les engagements de la Caisse des Dépôts. En outre, la bonne allocation des flux fait également l'objet d'une vérification externe, par Mazars.



© Simon Lambert - Haytham / FEA - Caisse des Dépôts - 2020

vigeo eiris
Entreprise

Second opinion de l'obligation verte 2017
Second opinion pour les obligations durables

MAZARS

Avis d'assurance de bonne allocation des flux et certificat de conformité des projets aux critères d'éligibilité de :

- [l'obligation verte](#)
- [l'obligation durable 2019](#)
- [l'obligation durable 2020](#)
- [l'obligation durable 2021](#)

EY

Accompagnement par EY afin d'identifier et d'élaborer les indicateurs de reporting annuel sur les impacts environnementaux et sociaux des projets adossés aux obligations.

↓ EN SAVOIR +

[Le document cadre de l'obligation verte 2017](#)
[Le document cadre des obligations durables](#)
[Les Green bond principles](#)
[Les Social bond principles](#)

Attirer de nouveaux investisseurs

Les 4 obligations vertes et durables émises par la Caisse des Dépôts en 2017, puis chaque année depuis 2019, sont toutes d'un montant de 500 millions d'euros et d'une maturité de 5 ans.

La taille et la granularité de leurs livres d'ordres, ainsi que la qualité de la base d'investisseurs, témoignent de la notoriété de la signature de la Caisse des Dépôts sur les marchés des capitaux, et confirment l'intérêt des investisseurs pour les projets durables poursuivis et soutenus par l'Établissement public.

Caractéristiques des émissions

	Obligation verte (2017)	Obligation durable (2019)	Obligation durable (2020)	Obligation durable (2021)
Format	Programme EMTN	Programme EMTN	Programme EMTN	Programme EMTN
Notations	Aa2 (Moody's) / AA (S&P)	Aa2 (Moody's) / AA (S&P)	Aa2 (Moody's) / AA (S&P)	Aa2 (Moody's) / AA (S&P)
Montant	500 M€ « no grow »	500 M€ « no grow »	500 M€ « no grow »	500 M€ « no grow »
Date de l'opération	22/02/2017	12/06/2019	08/09/2020	25/05/2021
Date de règlement	01/03/2017	19/06/2019	15/09/2020	01/06/2021
Date d'échéance	01/03/2022	19/06/2024	15/09/2025	01/06/2026
Coupon⁽¹⁾	0,200 % annuel	0,0 % annuel	0,01 % annuel	0,01 % annuel
Rendement reoffer	0,203 % annuel	- 0,263 % annuel	- 0,403 %	- 0,234 %
Spread reoffer⁽²⁾	OAT interpolée 0 % 25/05/2022 + 12 bps	OAT interpolée + 13 bps (OAT 0 % 25/03/2020 & OAT 0 % 25/03/2025)	OAT interpolée + 18 bps (OAT 0,5 % 25/05/2025 & OAT 1 % 25/11/2025)	OAT interpolée + 13 bps (OAT 0 % 25/02/2026 & OAT 0,25 % 25/11/2026)
Listing	Euronext Paris	Euronext Paris	Euronext Paris	Euronext Paris
Droit applicable	Droit français	Droit français	Droit français	Droit français
Syndicat bancaire	BNPP, CACIB, HSBC, JPM, Natixis, SGCIB	BNPP, CACIB, HSBC, Natixis, SGCIB	CACIB, HSBC, SGCIB, JPM, BOFA, LBP	BNPP, DB, LBP, SG



© Sébastien Orliac / FEA - Caisse des Dépôts - 2022

- (1) Taux d'intérêt servi.
(2) Retrouvez les définitions pour « taux reoffer » et « spread reoffer » dans le glossaire du rapport.



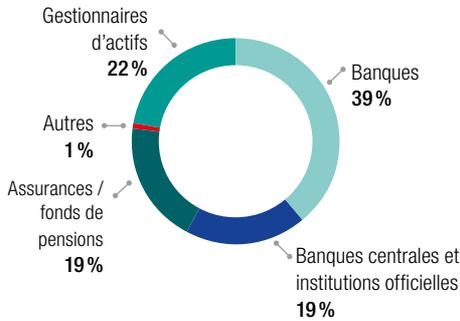
**BORDEAUX,
CENTRALE SOLAIRE
DE LABARDE.**

Faits marquants de l'obligation verte

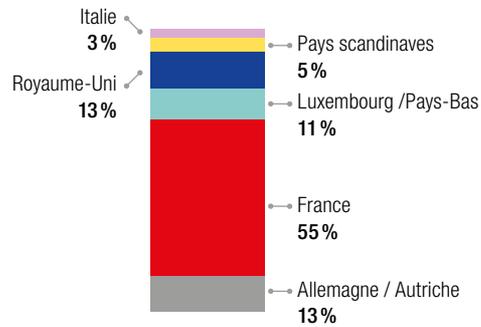


Provenance des fonds levés

RÉPARTITION PAR TYPE D'INVESTISSEURS



RÉPARTITION GÉOGRAPHIQUE

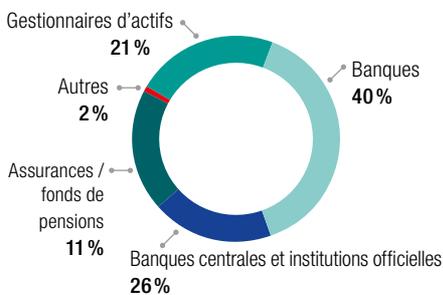


Faits marquants de l'obligation durable 2019

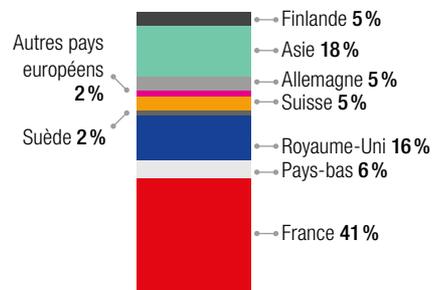


Provenance des fonds levés

RÉPARTITION PAR TYPE D'INVESTISSEUR



RÉPARTITION GÉOGRAPHIQUE



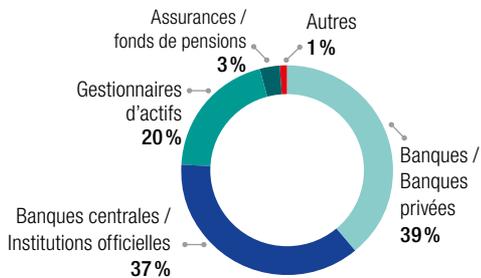


Faits marquants de l'obligation durable 2020

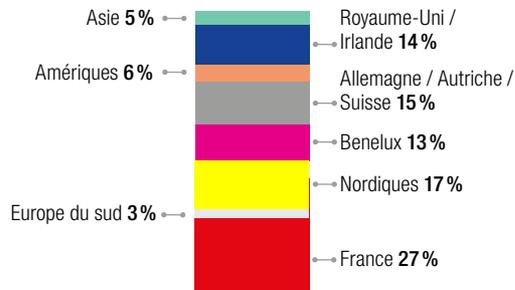


Provenance des fonds levés

RÉPARTITION PAR TYPE D'INVESTISSEUR



RÉPARTITION GÉOGRAPHIQUE

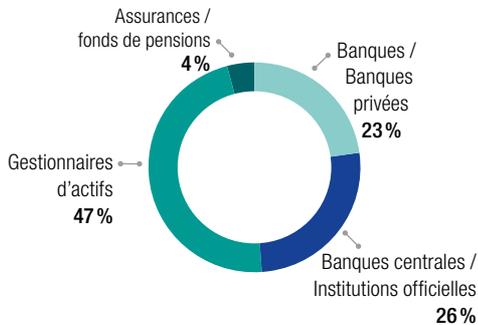


Faits marquants de l'obligation durable 2021

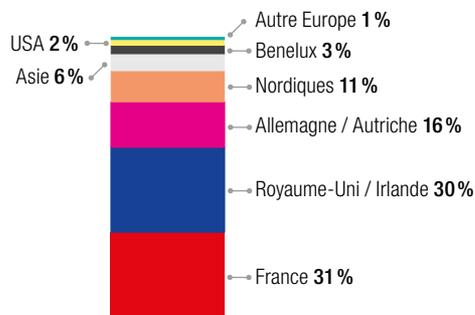


Provenance des fonds levés

RÉPARTITION PAR TYPE D'INVESTISSEUR



RÉPARTITION GÉOGRAPHIQUE



(1) Soit 1 point de base sous son niveau secondaire.

Être transparent dans le choix des projets

Le processus de sélection et d'évaluation des projets en trois étapes (analyse d'éligibilité, confirmation d'éligibilité et décision d'adossment) est vérifié et certifié par des auditeurs externes ([voir p. 18](#)).

Il est fondé sur une expertise interne, faisant intervenir l'ensemble des départements financiers et extra-financiers dont les entités investisseuses, et externe avec le cabinet EY pour l'identification et l'élaboration des indicateurs d'impacts utilisés dans le reporting annuel. La Caisse des Dépôts a veillé à définir et mettre en œuvre des processus clairs et lisibles pour ses obligations affectées et travaille à leur intégration dans ses procédures habituelles d'investissement.

Identification des actifs éligibles

Les critères d'identification des actifs éligibles reposent sur une analyse de leurs qualités intrinsèques. Ne sont ainsi retenus que les actifs qui satisfont l'exhaustivité de ces critères, sans aucune pondération de ces derniers.

Fort de ces postulats, les principes suivants ont été retenus pour la sélection des actifs :

- financement en fonds propres ou quasi-fonds propres
- n'étant pas susceptibles de faire l'objet de controverse majeure
- générant une répartition équilibrée entre : (i) financement et refinancement⁽¹⁾ et (ii) projets futurs et actifs en exploitation
- mettant en valeur les savoir-faire de la Caisse des Dépôts sur des secteurs d'intervention à vocation environnementale ou sociale
- faisant l'objet d'un alignement avec les critères techniques de contribution substantielle à l'atténuation des actes délégués de la taxonomie européenne pour l'émission émise en 2021 (se référer au chapitre *La taxonomie verte européenne*, [page 18](#)).

Les actifs adossés font essentiellement l'objet de financements primaires (greenfield) en capital (equity) et ne sont pas susceptibles d'avoir été préalablement financés par une obligation verte, sociale ou durable de la Caisse des Dépôts. Si un actif fait l'objet d'un financement secondaire (brownfield), l'engagement de la Caisse des Dépôts est motivé par l'extension significative des capacités du projet originel.

☐ Analyse d'éligibilité

La capacité du projet à intégrer la liste des actifs éligibles dans le domaine pertinent est identifiée lors de la rentrée en

relation par les chargés d'investissement, au regard des critères d'identification de la prochaine obligation (verte, sociale ou durable) qui sera émise par la Caisse des Dépôts.

La page suivante présente la liste de tous les domaines et sous-domaines d'intervention éligibles à une obligation verte, sociale ou durable. Sur certains de ces domaines, il est possible que des actifs ne soient pas encore adossés à une obligation. La totalité des critères d'éligibilité est disponible dans le [document cadre en ligne](#).

☐ Confirmation de l'éligibilité

Les actifs ainsi identifiés font l'objet d'une seconde analyse interne documentée de conformité aux critères, et sont examinés à l'occasion de leur passage devant l'instance de décision d'engagement.

Gage d'exemplarité allant au-delà des standards de place en termes de transparence, une liste exhaustive et documentée des projets candidats à l'adossment est communiquée aux investisseurs dès l'émission.

En outre, cette liste présente, pour chaque projet, une estimation ex-ante des bénéfices environnementaux et sociaux attendus.

☐ Décision d'adossment

Un comité interne obligations vertes sociales durables annuel statue en dernier ressort sur l'adossment de l'actif désigné aux obligations. Ce comité examine également l'ensemble des actifs déjà adossés afin de vérifier que ceux-ci satisfont toujours les critères motivant leur adossment et qu'ils ne font pas, à cette date, l'objet de controverse majeure. La survenance éventuelle d'une telle controverse, quelle qu'en soit la nature (politique, environnementale, citoyenne, etc.), peut conduire au retrait – temporaire (sous la condition de l'amélioration de performance) ou définitif (en cas d'insuffisance de mesures d'amélioration) – du projet sensible de la liste des actifs éligibles. Un nouvel actif de substitution serait alors proposé à l'adossment. La non-éligibilité d'un actif avérée post-adossment (par exemple, non-obtention d'un label initialement visé) entraîne le retrait de l'actif du portefeuille de l'obligation verte ou durable.

(1) Dans le cadre des obligations durables, les décaissements correspondants à des projets refinancés ne seront pas antérieurs à 2 années précédant l'émission de l'obligation.

Domaines	Sous-domaines	Exemples de critères d'éligibilité	Objectifs environnementaux et climatiques	Objectifs sociaux	ODD
Actifs éligibles à une obligation verte ou une obligation durable					
Infrastructures de production et de stockage d'énergie verte et de chaleur	Production d'électricité renouvelable (éolien, solaire, biomasse, géothermie...)	Critères spécifiques de durabilité pour la biomasse solide à base de bois	Limiter les émissions de GES	Soutenir l'emploi vert	
	Production efficiente de chaleur (réseaux de chaleur ou de froid, cogénération biomasse...)	- Labellisation « Écoréseau de chaleur » - Tarifs usagers dans le tiers inférieur français	- Valoriser la chaleur fatale (dérivée d'un site de production) - Limiter les émissions de GES	Soutenir l'emploi vert	
	Stockage d'énergie renouvelable	Projets éligibles par la nomenclature du label TEEC ⁽¹⁾	Faciliter le recours aux énergies renouvelables en palliant leur intermittence	Soutenir l'emploi vert	
Immobilier vert	Construction neuve et réhabilitation (tertiaire, résidentiel...)	Labellisation environnementale reconnue (BBC Effinergie+, E+C-, HQE Excellent...)	- Limiter les émissions de GES - Limiter la consommation d'énergie	- Lutter contre la précarité énergétique - Soutenir l'emploi vert	
Dépollution des sols et réhabilitation de sites	Tout type de sites afin de les rendre aptes à un nouvel usage industriel, commercial ou résidentiel	Sites significativement pollués avec fort potentiel de redéveloppement	- Limiter l'artificialisation des sols et les émissions de GES - Réduire l'exposition à des substances polluantes	- Améliorer le cadre de vie - Soutenir l'emploi vert	
Infrastructures et services de mobilité durable	Transport par rail, fluvial, flottes de matériel roulant propre et avitaillement associé	Technologies électriques et hydrogènes	- Limiter les émissions de GES - Réduire les polluants atmosphériques	- Améliorer la sécurité - Soutenir les populations fragiles et la création d'emplois verts	
Infrastructures numériques	Centres de données éco-efficaces	- <i>Power usage effectiveness</i> inférieur à 1,3 - <i>Carbon usage effectiveness</i> inférieur à 80 g/kWh	Maîtriser l'empreinte carbone du numérique	Soutenir l'emploi	
Actifs éligibles à une obligation sociale ou une obligation durable					
Infrastructures numériques	Accès au numérique par des réseaux de fibre optique	Population cible : habitants, entreprises locales, services publics des déserts numériques	/	- Réduire la fracture numérique - Soutenir l'emploi	
Éducation et insertion professionnelle	Accès à la formation (soutien aux organismes de formation)	Population cible : personnes de tous âges en difficulté d'insertion socioprofessionnelle, sans formation ou expérience, éloignées de l'emploi	/	- Former et insérer professionnellement des jeunes et des personnes éloignées de l'emploi - Se diriger vers la parité femme/homme	
Économie sociale et solidaire	Investissements dans toute entreprise de l'ESS	Toute entreprise de l'ESS au sens de la loi du 31 juillet 2014	/	- Faire émerger et diversifier les activités des entreprises de l'ESS - Soutenir l'emploi social non délocalisable	
Immobilier social	Soutien des maîtres d'ouvrage d'insertion dans la production de logements très sociaux	- Maîtres d'ouvrage disposant de l'Agrément entreprise d'utilité sociale (ESUS) - Population cible : mal-logés, personnes et ménages en situation de précarité et d'exclusion	/	Lutter contre le mal-logement et pour l'accès au logement	
Actifs éligibles à une obligation verte, sociale ou durable					
Santé et médico-social	Réduction des déserts médicaux (construction de centres de santé, soutien des professionnels de santé...)	Population cible : zones périurbaines / rurales considérées comme déserts médicaux	/	Améliorer la disponibilité des soins médicaux	
	Accompagnement du vieillissement de la population (construction, rénovation, extension d'EHPAD, etc.)	- Population cible : seniors - Certification NF Habitat / NF Habitat HQE minimum	- Limiter les émissions de GES - Limiter la consommation d'énergie	Améliorer l'autonomie et l'état de santé de la population senior	

(1) Le label TEEC ayant été remplacé par le label Greenfin, le critère d'éligibilité sera mis à jour dans le document cadre en 2022.

Suivre les projets

En cohérence avec les meilleures pratiques de marché, la Caisse des Dépôts est transparente sur le suivi financier de ses projets. Ce suivi est notamment formalisé au sein de l'Institution par un comité spécialisé interne, se regroupant au moins une fois par an dans le but de valider les décisions d'adossement et de désadossement le cas échéant.

Gestion des fonds levés

Le procès-verbal émis lors du comité obligations vertes sociales durables permet l'édition des pièces comptables et financières nécessaires à la certification de bonne allocation des flux par un commissaire aux comptes. Deux sections comptables dédiées au passif, pour l'émission elle-même, et à l'actif pour la gestion en trésorerie de la ressource non encore affectée, ont été créées.

L'ensemble du montant levé à chaque émission sera affecté à des projets éligibles sous 12 mois suivant la date de l'émission. Les montants levés et non encore affectés sont gérés par les équipes de la gestion de trésorerie de la Caisse des Dépôts. Cette liquidité est placée dans un délai maximum de 10 jours ouvrés à compter de la date de règlement de l'émission et réajustée lors de la production du procès-verbal du comité obligations vertes sociales durables annuel.

Les supports de placement des actifs considérés seront libellés en euros, d'une maturité inférieure à un an, à taux variable et notés a minima A1/P1. Des titres négociables à court terme (Neu CP) ou European Commercial Paper (ECP) d'émetteurs de types supranationaux, souverains ou agences (SSA), ou encore bancaires, sont privilégiés.

Règles de désadossement

Dans le cas où un projet deviendrait inéligible ou en cas de cession d'actifs, la Caisse des Dépôts s'engage à remplacer, dans la mesure du possible, les dépenses affectées à ce projet par des dépenses liées à un autre projet éligible dans un délai de 12 mois. La gestion des cessions d'actifs est différente pour les projets adossés à l'obligation verte. Le document cadre de 2017 n'imposait en effet aucune réaffectation des fonds libérés à la suite d'une cession.

Suivi d'impact

Les données d'impacts sont calculées selon la part du capital détenue par la Caisse des Dépôts dans chaque projet ou fonds portant les projets⁽¹⁾. Les notes méthodologiques complètes pour chaque domaine d'intervention sont disponibles sur le [site internet de la Caisse des Dépôts](#).

Conformément aux règles de désadossement, les actifs cédés des obligations sociales et durables sont retirés des cartographies et des listes de projets du rapport annuel de suivi, à compter d'une année pleine précédant leur cession. Les actifs cédés de l'obligation verte n'étant pas nécessairement désadossés, ces derniers restent mentionnés y compris après leur cession. Cependant, dans les deux cas, les impacts ne sont plus comptabilisés à l'exception des sites dépollués (indicateur cumulé).

(1) Avant 2019, la quote-part se faisait en fonction de la participation de la Caisse des Dépôts dans l'actif portant le projet et non le projet lui-même. Cela peut donner lieu à des variations de résultats.

Synthèse de l'allocation des fonds levés

📅 **Obligation verte de 2017 arrivée à échéance le 1^{er} mars 2022**

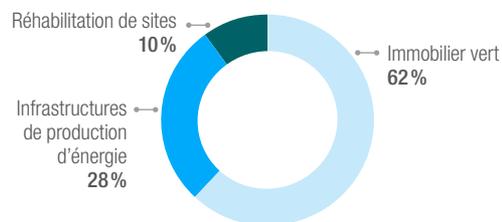


Catégorie d'actifs	Actifs (nb)	Montants	Flux financiers		Stade de développement (mis à jour au 31/12/2021)			Part moyenne du capital détenu par la Caisse des Dépôts dans les projets
			Décaissés au 31/12/2021	À décaisser au 31/12/2021	En construction	En exploitation	Cédé	
Immobilier vert	13	364 480	319 298	45 183	/	359 188	5 292	63 %
Dépollution et réhabilitation de sites	3	60 814	42 450	18 364	2 534	58 280	/	19 %
Infrastructures de production d'énergie verte	14	168 142	138 671	29 471	/	93 625	74 517	38 %
Total	30	593 436	500 419	93 018	2 534	511 093	79 809	47 %

Montants au 31/12/2021 exprimés en milliers d'euros, figés au 31/12/2018 suite à l'atteinte de l'allocation complète à cette date.

- Le montant total des actifs adossés ou à adosser à l'obligation verte s'élève à plus de 593 M€, soit une surcouverture de plus de 18 % des fonds levés, permettant ainsi de faire face aux aléas éventuels susceptibles d'affecter les actifs éligibles (perte d'éligibilité, report du projet ou décalage de versement, etc.) par l'adossement de nouveaux actifs éligibles.
- Le montant total des flux financiers adossés au 31/12/2021, correspondant au financement des actifs éligibles, s'élève à 500 M€, l'allocation complète ayant été atteinte au 31/12/2018.
- Le montant de 93 M€ correspondant au solde non-adosse des fonds levés par l'obligation verte a été réintégré dans le vivier d'actifs éligibles pour les besoins de remplacement associés aux obligations vertes et durables actuellement en circulation et/ou aux futures obligations.

ALLOCATION TOTALE PAR TYPE D'ACTIFS



📅 **Obligation durable de 2019**



Catégorie d'actifs	Actifs (nb)	Montants investis	Total des décaissements au 31/12/2020	Flux décaissés en 2021	Total des décaissements au 31/12/2021	À décaisser 2021	Part moyenne du capital détenu par la Caisse des Dépôts dans les projets
Immobilier vert	21	355 005	235 945	40 987	276 932	78 073	53 %
Dépollution et réhabilitation de sites	1	40 000	16 400	4 400	20 800	19 200	16 %
Infrastructures de production d'énergie verte	5	24 680	20 082	1 736	21 817	2 863	38 %
Accès au numérique	3	114 430	51 290	0	51 290	63 140	28 %
Éducation et insertion professionnelle	2	2 848	2 681	0	2 681	167	11 %
Économie sociale et solidaire	1	24 500	15 571	6 907	22 478	2 022	34 %
Immobilier social	1	4 000	4 000	0	4 000	0	13 %
Santé et médico-social	10	38 154	31 677	2 268	33 944	4 210	40 %
Total	44	603 618	377 646	56 297	433 943	169 675	43 %

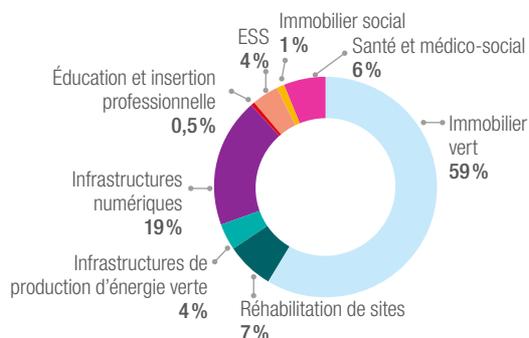
Montants au 31/12/2021 exprimés en milliers d'euros.

- Le montant total des actifs adossés ou à adosser à l'obligation durable s'élève à plus de 604 M€, soit une surcouverture de plus de 20 %, permettant ainsi de faire face aux aléas éventuels susceptibles d'affecter les actifs éligibles (perte d'éligibilité, report du projet ou décalage de versement, etc.) par l'adossement de nouveaux actifs éligibles.

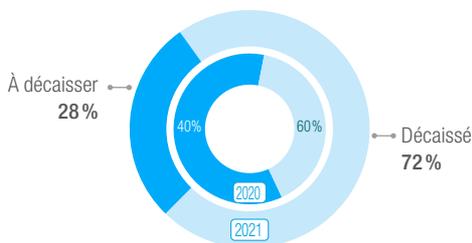
- Le montant total des flux financiers adossés au 31/12/2021 correspondant au financement des actifs éligibles s'élève à 434 M€.

- Un montant de 70 M€, solde non-adosse des fonds levés par l'obligation durable, a été placé en trésorerie, conformément aux règles de gestion définies au sein du document cadre (cf. "Gestion des fonds levés" p. 29 du [document cadre](#)).

ALLOCATION TOTALE PAR TYPE D'ACTIFS



ALLOCATION PAR STATUT DE DÉCAISSEMENT



Obligation durable de 2020



Catégorie d'actifs	Actifs (nb)	Montants investis	Total des décaissements au 31/12/2020	Flux décaissés en 2021	Total des décaissements au 31/12/2021	À décaisser 2021	Part moyenne du capital détenu par la Caisse des Dépôts dans les projets
Immobilier vert	8	401 386	237 895	77 486	315 381	86 004	47 %
Infrastructures de production d'énergie verte	2	102 470	24 626	1 795	26 421	76 049	49 %
Infrastructures et services de mobilité durable	2	27 752	5 771	4 814	10 585	17 167	25 %
Centre de données éco-efficients	3	2 725	1 875	421	2 296	429	37 %
Accès au numérique	3	41 290	17 492	600	18 092	23 198	28 %
Santé et médico-social	3	16 202	14 727	0	14 727	1 475	44 %
Total	21	591 824	302 386	85 115	387 501	204 323	41 %

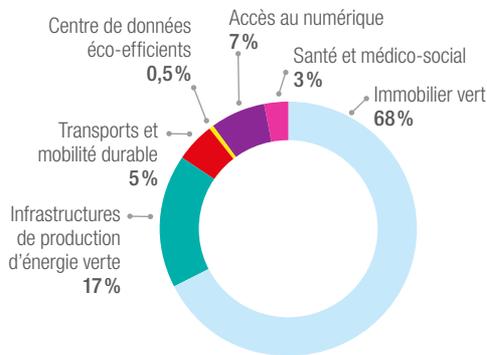
Montants au 31/12/2021 exprimés en milliers d'euros.

- Le montant total des actifs adossés ou à adosser à l'obligation durable s'élève à plus de 592 M€, soit une surcouverture de plus de 18 %, permettant ainsi de faire face aux aléas éventuels susceptibles d'affecter les actifs éligibles (perte d'éligibilité, report du projet ou décalage de versement, etc.) par l'adossement de nouveaux actifs éligibles.

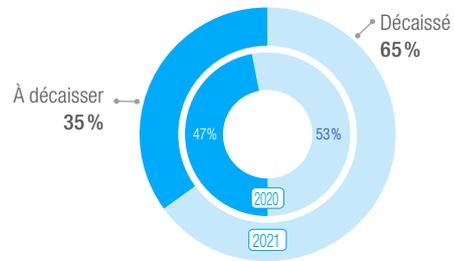
- Le montant total des flux financiers adossés au 31/12/2021 correspondant au financement des actifs éligibles s'élève à 388 M€.

- Un montant de 120 M€, solde non-adosse des fonds levés par l'obligation durable, a été placé en trésorerie, conformément aux règles de gestion définies au sein du document cadre (cf. "Gestion des fonds levés" p. 29 du [document cadre](#)).

ALLOCATION TOTALE PAR TYPE D'ACTIFS



ALLOCATION PAR STATUT DE DÉCAIÈSSEMENT



Obligation durable de 2021



Catégorie d'actifs	Actifs (nb)	Montants investis	Total des décaissements au 31/12/2020	Flux décaissés en 2021	Total des décaissements au 31/12/2021	À décaisser 2021	Part moyenne du capital détenu par la Caisse des Dépôts dans les projets
Immobilier vert	6	307 965	123 657	97 890	221 547	86 417	60 %
Infrastructures de production d'énergie verte	9	18 832	13 163	1 124	14 287	4 545	38 %
Infrastructures et services de mobilité durable	4	5 797	2 820	2 799	5 619	178	20 %
Centre de données éco-efficients	5	227 143	34 343	67 043	101 386	125 757	33 %
Accès au numérique	2	1 700	1 700	0	1 700	0	6 %
Santé et médico-social	4	30 493	6 326	7 884	14 210	16 283	48 %
Total	30	591 929	182 009	176 740	358 749	233 180	38 %

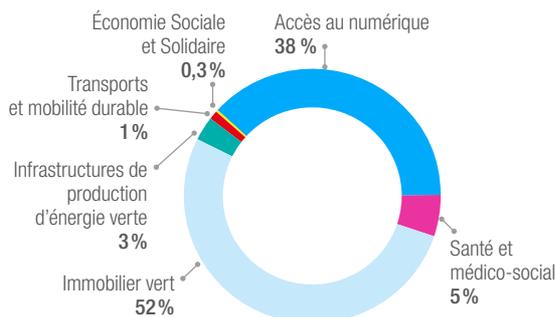
Montants au 31/12/2021 exprimés en milliers d'euros.

- Le montant total des actifs adossés ou à adosser à l'obligation durable s'élève à plus de 592 M€, soit une surcouverture de plus de 18 %, permettant ainsi de faire face aux aléas éventuels susceptibles d'affecter les actifs éligibles (perte d'éligibilité, report du projet ou décalage de versement, etc.) par l'adossement de nouveaux actifs éligibles.

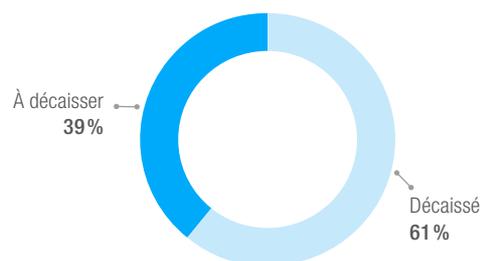
- Le montant total des flux financiers adossés au 31/12/2021 correspondant au financement des actifs éligibles s'élève à 359 M€.

- Un montant de 150 M€, solde non-adosse des fonds levés par l'obligation durable, a été placé en trésorerie, conformément aux règles de gestion définies au sein du document cadre (cf. "Gestion des fonds levés" p. 29 du document cadre).

ALLOCATION TOTALE PAR TYPE D'ACTIFS



ALLOCATION PAR STATUT DE DÉCAIÈSSEMENT





Projets et impacts



**BORDEAUX,
DES TECHNICIENS
INTERVIENNENT POUR
CHANGER UN PANNEAU
SOLAIRE DEFECTUEUX
À LA CENTRALE
SOLAIRE DE LABARDE.**

La Caisse des Dépôts propose aux investisseurs des projets diversifiés à performance environnementale et/ou sociale élevée, allant de projets de grande ampleur à forte visibilité nationale et internationale, à des projets locaux ayant un impact fort sur leurs territoires d'implantation.

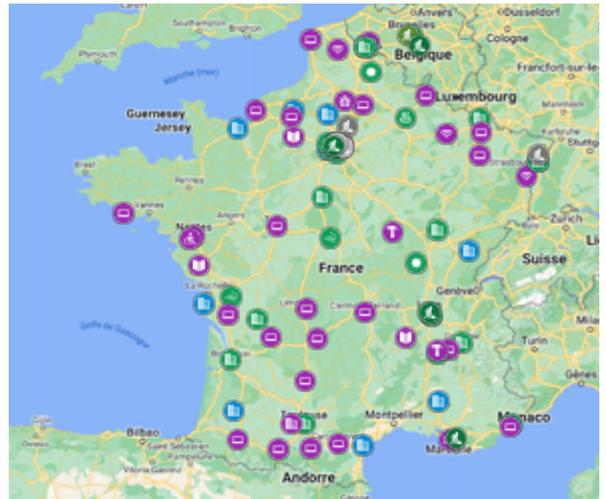
Cartographie des projets

Outre les interventions dans les territoires français, l'obligation verte et les obligations durables permettent de développer des projets à l'international, avec quelques sites de dépollution en Belgique et en Espagne. Retrouvez-les sur My Maps.

Obligation verte de 2017



Obligation durable de 2019



Obligation durable de 2020



Obligation durable de 2021



Infrastructures de production d'énergie verte

Produire de façon durable une énergie propre est déterminant pour la transition vers un système énergétique entièrement décarboné, conformément à la stratégie nationale bas carbone française.

La Caisse des Dépôts participe à la création et à la pérennisation des infrastructures associées via le financement de la construction, l'exploitation ou l'expansion de parcs éoliens, de centrales d'énergie géothermique et de biomasse, ou

encore d'installations photovoltaïques. Au total 30 projets, de production d'énergie verte à partir de sources renouvelables, ont été adossés aux obligations vertes et durables entre 2017 et 2021, dont 7 cédés depuis leur adossement initial.

Centrale Photovoltaïque SOLEIA 39 – Bordeaux (33)

Située sur le site d'une ancienne décharge d'ordures ménagères de la communauté de Bordeaux, la centrale solaire de Labarde donne une seconde vie à 60 hectares de foncier fortement anthropisé pour une puissance électrique installée de 59 MW qui permettra de produire 75 gigawattheures d'électricité de source renouvelable par an, soit l'équivalent de la consommation électrique de 70 000 habitants (28 % de la population bordelaise) et le rejet évité de 3 000 tonnes de CO₂ par an.

Les deux premières tranches du projet sont rentrées en service en mars 2021, suivi de la troisième et dernière tranche pour une mise en service intégrale de la centrale en octobre 2021.

Hormis sa taille qui en fait l'une des plus grandes centrales solaires d'Europe en aire urbaine, la spécificité du projet réside dans le fait que la centrale n'est pas plantée dans le sol mais repose sur une membrane géotechnique posée sur toute la surface de la décharge, lestée de 30 centimètres de terre, garantissant son étanchéité et évitant le risque de pollution des nappes profondes de l'estuaire de la Garonne tout proche. Ce projet s'inscrit dans le cadre du partenariat signé en 2018 par la Banque des Territoires avec la société JPEE qui codétiennent à ce jour une trentaine de projets éoliens et solaires en France pour une puissance d'environ 325 MW.



75 GWhs

d'électricité de source renouvelable par an

70 000 habitants
couverts en électricité verte

3 000 t CO₂
évités par an



CENTRALE PHOTOVOLTAÏQUE DE LABARDE, SITUÉE SUR LA COMMUNE DE BORDEAUX. SES 140 000 PANNEAUX PERMETTENT D'ALIMENTER PLUS DE 30 000 FOYERS CHAQUE ANNÉE.

Liste des projets infrastructures de production d'énergie verte



Obligation verte de 2017

Typologie	Lien Internet	Opération (1)	Avancement au 31/12/2021
Éolien (production d'électricité)		Parcs éoliens Ostwind (France) 5 projets éoliens identifiés en partenariat avec la société Ostwind International, développeur éolien	En exploitation
		Parcs éoliens Aalto Power (France) Développement de 9 projets éoliens	Cédé(2)
		Parc éolien de Sainte-Rose – Guadeloupe (97) Développement et réalisation d'un parc éolien composé de 8 éoliennes, le plus grand projet d'énergie renouvelable du département	En exploitation
		Tramuntana (France) Investissement dans 5 parcs éoliens développés par La Compagnie du Vent	En exploitation
Solaire thermodynamique (production d'électricité)		Centrale solaire thermodynamique eLLO – Llo (66) Développement et construction d'une centrale de production d'électricité à partir d'énergie solaire thermodynamique située dans la commune de Llo dans les Pyrénées-Orientales	En exploitation
Solaire photovoltaïque (production d'électricité)		Centrale photovoltaïque de Saint-Jean-de-Côle (24) Joint-venture avec JPEE pour le développement d'une centrale photovoltaïque prête à construire	En exploitation
		Centrale solaire de Garein (40) Horizon Energies Exploitation d'une centrale solaire au sol sur <i>trackers</i> à Garein dans les Landes	Cédé
		Fonroche – Serres Photovoltaïques (FICE) – Roquefort (47) 8 actifs de serres solaires agricoles en Gironde	Cédé
		Fonroche Investissements AO (FIAO) – Roquefort (47) 6 actifs de serres solaires agricoles en Gironde	Cédé
Biomasse (production de chaleur)		Centrale de cogénération biomasse de Novillars (25) Développement, construction, financement et exploitation d'une usine de cogénération biomasse implantée sur le site industriel de la cartonnerie GemDoubs	Cédé
Biomasse (production d'électricité)		Centrale biomasse Sylviana – Brignoles (83) Inova Var Biomasse Investissement pour la construction d'une centrale biomasse à Brignoles dans le Var	Cédé
Biomasse (production de chaleur et d'électricité)		Centrale de cogénération biomasse Biomass Energy Solutions VSG – Vielle-Saint-Girons (40) Substitution à 100 % d'une chaudière au gaz naturel par une centrale de cogénération biomasse-bois et turbine à condensation à Vielle-Saint-Girons dans les Landes	En exploitation
		Centrale Cogénération Biomasse d'Estrées-Mons (80) Substitution à 100 % d'une chaufferie à gaz naturel installée sur le site industriel de la Conserverie Bonduelle d'Estrées-Mons (Somme) par une installation de biomasse bois	Cédé
Géothermie (production de chaleur)		Centrale géothermique ECOGI – Beinheim (67) Exploitation de chaleur d'origine géothermique profonde pour l'industrie (société Roquette Frères à Beinheim dans le Bas-Rhin)	En exploitation

(1) Les liens Internet fournis redirigent vers un site tiers. La Caisse des Dépôts décline toute responsabilité à l'égard du recueil éventuel de données opéré par ces tiers ainsi qu'à l'égard des contenus y afférents qui sont sous la responsabilité de ces derniers.



Obligation durable de 2019

Typologie	Lien Internet	Opération (1)	Avancement au 31/12/2021
Éolien (production d'électricité)		Parcs éoliens Brinay Énergie – Brinay (18) Partenariat SPRITZ avec JPEE pour le financement, la construction et l'exploitation de projets éoliens et solaires en France. Premier projet engagé basé à Brinay dans le Cher	En exploitation
		Parc éolien Foye Énergies – Migré (17) Développement de 5 éoliennes avec FOYE ÉNERGIES	En exploitation
Solaire photovoltaïque (production d'électricité)		Centrale photovoltaïque SPES du Cambresis - Cambrai (59) Projet solaire de 9,90 MW à Cambrai avec Sun'R	En exploitation
		Centrale photovoltaïque – Saint Eusèbe (71) Développement d'une centrale photovoltaïque avec BELECTRIV PV 6	En exploitation
Biomasse (production de chaleur et d'électricité)		Centrale de cogénération biomasse SAS FICA-HPCI – Bazancourt (51) Fourniture d'électricité verte à Enedis et de vapeur à un industriel de la zone	En exploitation



Obligation durable de 2020

Typologie	Lien Internet	Opération (1)	Avancement au 31/12/2021
Éolien (production d'électricité)		Carhaix – Partenariat Queneach et Enercon Mise en place de projets éoliens de 75,2 MW (8 SPV, 32 éoliennes)	En construction
		Ostwind 2 Portefeuille de projets totalisant 201 MW : 9 parcs développés en France, décomposés en 22 Sociétés d'Exploitation de Parcs éoliens – SEPE	En exploitation



Obligation durable de 2021

Typologie	Lien Internet	Opération (1)	Avancement au 31/12/2021
Éolien (production d'électricité)		TOURY ENERGIE - Parc éolien - Toury (86) Parc éolien terrestre à Toury en région Centre-Val de Loire de 4 turbines de 3,45 MW chacune, soit une puissance installée totale de 13,8 MW	En exploitation
		SAS Brimborion Énergie - Parc éolien « La Croix de la Mérotte » - Millac (86) Parc éolien terrestre à Millac dans la Vienne de 4 turbines de 3,2 MW chacune, soit une puissance installée totale de 12,8 MW	En construction
		MILLAC ÉNERGIE - Parc éolien « La Croix de Chalais » - Millac (86) Parc éolien terrestre à Millac dans la Vienne de 4 turbines de 3 MW chacune, soit une puissance installée totale de 12 MW	En construction
Solaire photovoltaïque (production d'électricité)		SPES DU CAMBRESIS 2 et 3 - Parc solaire de Seranvillers-Forenville - Tranches 2 et 3 - Cambrai (59) Projet solaire dans le Nord d'une puissance installée de 50,6 MWc : 25,3 MWc (tranche 2) + 25,3 MWc (tranche 3), permettant la reconversion d'une ancienne base militaire de l'OTAN	En exploitation
		SOLEIA 39 - Parc solaire - Tranche 2 - Labarde (33) Centrale PV de Labarde à Bordeaux de 26,4 MW implantée sur une ancienne décharge réhabilitée	En exploitation
		SOLEIA 32 - La Jolive - Parc solaire - Montereau (45) Centrale PV de 10,22 MW située à Montereau dans le Loiret sur un ancien centre de stockage de déchets non dangereux	En exploitation
		SOLEIA 34 - Parcs solaires - Orchaize et Villeherviers (41) Deux centrales solaires d'une puissance installée totale de 11,72 MW, situées sur les communes Valencisne (8,43 MW) et de Villeherviers (3,29 MW), dans le département de Loir-et-Cher, au niveau d'anciennes installations de stockage de déchets non dangereux	En exploitation
Biomasse (production de chaleur et d'électricité)		NOVAWOOD - Laneuveville - Devant - Nancy (54) Centrale de cogénération biomasse située à Laneuveville-Devant-Nancy, lauréat le 24/12/2019 à l'AO Biomasse CRE 5 – période 3 de 14,6 MW.e de puissance électrique et 67 MW.th de puissance thermique, utilisant des ressources bois durables sans recourir à l'exploitation forestière	En construction

(1) Les liens Internet fournis redirigent vers un site tiers. La Caisse des Dépôts décline toute responsabilité à l'égard du recueil éventuel de données opéré par ces tiers ainsi qu'à l'égard des contenus y afférents qui sont sous la responsabilité de ces derniers.

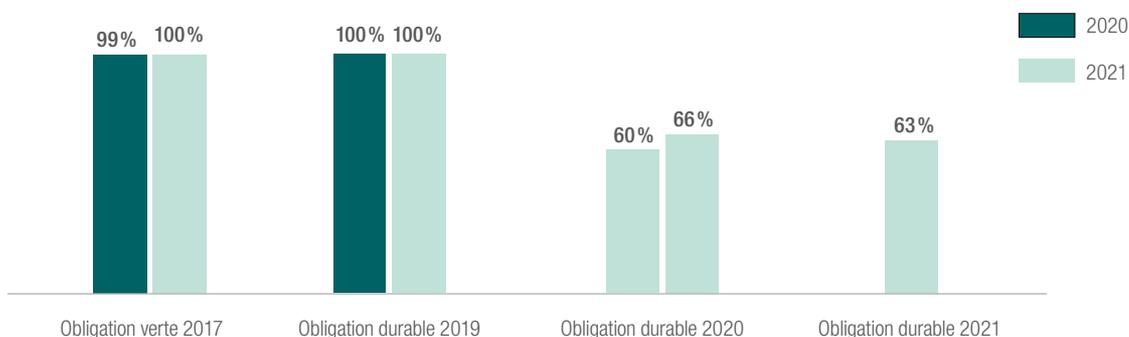
Indicateurs d'impact des projets

Émission concernée	Stade de développement	Capacité installée (électricité et chaleur en MW)	Production d'électricité et de chaleur (MWh/an)	Émissions de GES évitées (teqCO ₂)	Ménages couverts (nombre)	Emplois directs soutenus (ETP/an)
Obligation verte de 2017	En exploitation	186	264 696	39 371	52 601	1 265
Obligation durable de 2019	En exploitation	31	54 269	7 679	10 681	157
Obligation durable de 2020	En exploitation	63	83 344	2 834	17 140	630
	En construction	33	0	0	18	7
	Total	96	83 344	2 834	17 158	637
Obligation durable de 2021	En exploitation	42	20 633	702	4 243	167
	En construction	25	116 090	32 766	8 941	114
	Total	67	136 723	33 468	13 184	282

Données arrêtées au 31/12/2021. Pour les actifs étant encore en phase de construction au 31/12/2021, les données publiées correspondent à une estimation de leur production d'électricité et/ou de chaleur et de leurs impacts attendus en phase d'exploitation sur une base annuelle.

■ Indicateurs calculés au prorata.

CAPACITÉ INSTALLÉE EN EXPLOITATION (PAR RAPPORT À 2020)



Indicateur	Méthodologie de calcul
Tonnes d'émissions de GES évitées	(production d'électricité / de chaleur « MWh ») x (ratio moyen d'émissions directes par MWh consommé). Le ratio d'émission est adapté selon la zone géographique et le type d'énergie produite (électricité, chaleur ou cogénération) par l'actif. Ex. : pour la France métropolitaine, le ratio utilisé est de 0,033 teqCO ₂ /MWh selon RTE pour de la production d'électricité.
Nombre d'emplois directs soutenus	(montant total du projet) x (ratio d'ETP par millions d'euros) Le ratio d'ETP est adapté selon le type de projet (solaire, éolien, biomasse...) et son stade de développement (construction ou exploitation). Ex. : pour des emplois directs soutenus pour la construction d'une infrastructure de panneaux solaires photovoltaïques, le ratio utilisé est de 4,15 ETP/M€, selon l'ADEME.
Nombre de foyers alimentés en électricité verte	(production d'électricité « MWh ») x (ratio moyen de MWh consommé par ménage). Le calcul est adapté selon le stade de développement de l'actif (construction ou exploitation), sa zone géographique (France métropolitaine ou outre-mer) et le type d'énergie produite (électricité ou chaleur). Ex. : pour les ménages couverts en électricité verte en France métropolitaine, le ratio utilisé est de 4,44 MWh/ménage selon la CRE.

Immobilier vert

L'obligation verte et les obligations durables permettent de financer des constructions neuves ainsi que des opérations de réhabilitation lourde de bâtiments ciblant de meilleures performances énergétiques et environnementales en visant des niveaux avancés de labellisation.



6 500 m²

superficie du campus

Focus sur le projet Arteparc Sophia - Sophia Antipolis (06)



L'Arteparc Sophia est situé à Sophia Antipolis, 1^{ère} technopole européenne devenue une référence mondiale en matière d'innovation. La ville de Sophia Antipolis compte 1 400 entreprises employant 34 000 personnes. Le campus Arteparc Sophia, d'une superficie de 16 500 m², se situe dans une pinède vallonnée bénéficiant d'un panorama exceptionnel et d'une vue privilégiée sur les Alpes.

Dans cet écrin paysager, ARTEA conçoit un ensemble de 3 bâtiments en R+2, certifiés HQE 9 étoiles, qui totaliseront environ 6 500 m². L'environnement paysager de qualité offrira aux utilisateurs de l'Arteparc un cadre de vie soigné favorisant leur activité en même temps que leur bien-être.

Le premier smart-grid privé de la région de PACA

Dans le cadre de son engagement en faveur de la transition énergétique, ARTEA a mis en place sur l'Arteparc Sophia le premier SMART GRID privé de la région PACA.

Conçu en partenariat avec ENEDIS et la société ARTESOL, filiale d'ARTEA, il

permettra à chaque bâtiment de produire, de stocker et d'échanger l'énergie autoconsommée.

Trois centrales photovoltaïques, développant environ 300 kW, alimenteront l'ensemble des bâtiments ainsi qu'à terme la centaine de bornes électriques destinées à alimenter les flottes de véhicules électriques et hybrides rechargeables.

6 certifications et labels environnementaux visés pour un haut niveau de performance

- HQE Bâtiment Durable - Niveau Excellent (référentiel 2016)
- BBC Effinergie 2017
- E+C- Niveau E3C1
- BBCA (délivré par Certivea)
- Bepos Effinergie 2017
- Osmoz Label

(1) Deux premiers bâtiments sont déjà loués : le bâtiment A par la filiale CoworkOffice d'ARTEA en vue d'en faire un espace de coworking et le bâtiment C d'environ 1 900 m² par le Groupe IBM.

300 kW

capacité de production électrique

3 bâtiments⁽¹⁾

de 2 étages certifiés HQE 9 étoiles

800 000 kWep

économie d'énergie par année selon RT2012

- 29 %

consommation énergétique par rapport à la consommation de référence réglementaire (CEP RT2012)

↓ ARTEPARC SOPHIA À SOPHIA ANTIPOLIS



Liste des projets immobiliers



Obligation verte de 2017

Typologie	Lien Internet	Opération (1)	Performance cible ou atteinte	Avancement au 31/12/2021
Tertiaire (construction neuve)		Tour La Marseillaise Euroméditerranée - Marseille (13) Tour de bureaux conçue par Jean Nouvel (IGH 135 m 38 000 m ² SUBL). Acquisition en VEFA	RT 2012 – 20 % HQE Excellent LEED Gold	Livré
		Enjoy – Paris (75) Immeuble de bureaux de 16 971 m ² SU environ situé dans la ZAC des Batignolles (Paris 17 ^e)	Label Bâtiment biosourcé, NF HQE Bâtiment Tertiaire niveau Exceptionnel, Effinergie BEPOS +, Label BBCA, BREEAM Structure bois béton	Livré
		Austerlitz – Paris (75) Immeuble de bureaux de 15 007 m ² SU situé à proximité de la gare d'Austerlitz (Paris 13 ^e)	BREEAM Excellent, NF HQE Bâtiment Tertiaires Exceptionnel, Effinergie +, Label Biodiversity Profil BAAC, Respect du Plan climat de la Ville de Paris	Livré
		Étincelle – Le Bourget du Lac (73) Ensemble immobilier de 11 900 m ² de SDP situé dans le Technopôle Savoie Technolac, pris à bail par EDF	BREEAM niveau Very Good (Option Excellent) HQE Bâtiment Tertiaire Neuf niveau Très Bon	Livré
Tertiaire (réhabilitation lourde)		Châteaudun – Paris (75) Immeuble de bureaux de 10 843 m ² SU situé rue de Châteaudun (Paris 9 ^e)	BREEAM Major Refurbishment Very Good, HQE Rénovation Exceptionnel, BBC Effinergie Rénovation, Wirescore	Livré
Sanitaire et social (construction neuve) Logements (construction neuve)		Résidence Sophia - Nîmes (30) Construction d'une résidence services seniors de 100 logements, exploitée par DOMITYS (groupe NEXITY)	Habitat et Environnement (H&E) par Cerqual	Livré
		EHPAD Les Terrasses du Rhône - Chasse sur Rhône (38) Constitution d'une SCI afin d'acquérir en VEFA ou CPI les murs d'un EHPAD de 80 lits donné à bail au Centre Hospitalier de Vienne	Habitat et Environnement (H&E) par Cerqual	Livré
		EHPAD La Résidence – Vernouillet (78) Projet de démolition et de reconstruction d'un EHPAD intercommunal de 95 lits sur le site du château de Vernouillet	HQE niveau Excellent Effinergie	Livré
		Résidence Blanche de Castille - Trélazé (49) Résidence services seniors	Habitat Neuf - Mention "Habitat Respectueux de l'Environnement" Effinergie +	Cédé
		Résidence Domitys La Majolique - Béziers (34) Résidence services seniors	NF Habitat par Cerqual	Livré
Logements (construction neuve)		Émergence - Paris (75) Immeuble de 48 logements d'une surface habitable de 3 114 m ² situé dans la ZAC des Batignolles (Paris 17 ^e)	Patrimoine et Habitat, H&E profil A option Performance, Label Biodiversity ABBB	Livré
Ensemble hôtelier (construction neuve)		Hôtel Porte Dorée - Paris (75) Hôtel de 255 chambres situé à la Porte Dorée (Paris 12 ^e)	BREEAM Bespoke International niveau Very Good (référentiel 2013)	Cédé
Logements (réhabilitations lourdes)		Caserne de Reuilly - Paris (75) Immeuble de 132 logements d'une surface habitable de 7 910 m ² situé dans le bâtiment central de l'ancienne caserne de Reuilly (Paris 12 ^e) faisant l'objet d'une restructuration lourde	Respect du Plan Climat Paris (consommation énergétique < 80 kWh/m ² /an en énergie primaire, initialement 104 kWh ep/m ² /an), Patrimoine & Habitat (H&E) option Effinergie et Rénovation	Livré

(1) Les liens Internet fournis redirigent vers un site tiers. La Caisse des Dépôts décline toute responsabilité à l'égard du recueil éventuel de données opéré par ces tiers ainsi qu'à l'égard des contenus y afférents qui sont sous la responsabilité de ces derniers.



Obligation durable de 2019

Typologie	Lien Internet	Opération ⁽¹⁾	Performance cible	Avancement au 31/12/2021
Tertiaire (construction neuve)		Citevolia – Fleury-les-Aubrais (45) Immobilier d'entreprise	NF HQE Exceptionnel	Livré
		IntenCity – Grenoble (38) Immobilier d'entreprise	LEED Platinum	Livré
		Lillenum bureaux et centre commercial - Lille (59) Immobilier d'entreprise	BREEAM niveau Very Good	Livré
		Immeuble 3 cubes Rovaltain – Alixan (26) Immobilier d'entreprise	Effinergie BEPOS	Livré
		Le 380 – Villeurbanne (69) Immobilier d'entreprise	BREEAM niveau Very Good	Livré
		Arteparc – Lesquin (59) Immobilier d'entreprise – 1 ^{er} parc tertiaire de 3 ^e génération de la région Hauts-de-France	NF Bâtiment tertiaire label HPE Effinergie BEPOS+	Livré
		La Duchère – Lyon (69) Immobilier d'entreprise	BREEAM niveau Very Good	Livré
		Hautepierre – Strasbourg (67) Immobilier d'entreprise	BREEAM niveau Very Good	Livré
		Le Flyer – Lyon (69) Immobilier d'entreprise	BREEAM niveau Very Excellent BBC Effinergie 2017	Livré
		BIOT Sophia Antipolis, bâtiment A - Arteparc (06) Immobilier d'entreprise	Certification HQE Excellent -C1	Livré
		BIOT Sophia Antipolis, bâtiment B - Arteparc (06) - Immobilier d'entreprise	Certification HQE Excellent BBC EFFINERGIE 2017 E2-C1	Livré
		BIOT Sophia Antipolis, bâtiment C - Arteparc (06) - Immobilier d'entreprise	HQE Excellent Label BEPOS EFFINERGIE 2017 E3 C1 obtenu le 27/03/2020	Livré
		Quai des Caps (îlot Cap Leeuwin) – Bordeaux (33) Immobilier d'entreprise	BREEAM niveau Very Good	Livré
		Chapelle SOHO – Paris (75) Immobilier d'entreprise	HQE Excellent	Livré
		Grand Cœur – Nancy (54) France Entreprise	Effinergie BEPOS 2017 E+C- : E3C1	Livré
	Immeuble #V2 – Saint-Ouen (93) Construction d'un ensemble immobilier de bureaux neuf développant environ 13500 m ²	Effinergie + : BBC 2017 - Label bas carbone - E+/C- : niveau 2 sur l'énergie et niveau 1 sur le carbone - HQE Bâtiment durable Neuf 2016 : niveau excellent - BREEAM International New - Construction : niveau excellent	En construction (livraison prévue en 2022)	
Tertiaire (réhabilitation)		Immeuble « Île-de-France » – La Défense (92) Restructuration et surélévation d'un actif de bureaux à La Défense qui développera environ 53000 m ²	HQE Bâtiment durable Neuf 2016 – Niveau Exceptionnel ; BREEAM International New Construction 2016 – Niveau Excellent Effinergie+	En construction (livraison prévue en 2023)
		B013 Illumine – Paris (75) Restructuration d'un immeuble de bureaux	BREEAM International New construction 2016 : niveau Excellent ; Wirescore	Livré
Logements (construction neuve)		Hôtel Eklo – Toulouse (31) Ensemble hôtelier	BREEAM niveau Very Good	En construction (livraison prévue à l'été 2022)
		Hôtel Malakoff Okko – Lille (59) Ensemble hôtelier	BREEAM niveau Very Good	Livré
		La Maréchalerie – Rueil-Malmaison (92) Vente en état futur d'achèvement d'un immeuble de logements qui comprendra 49 appartements	Certification Patrimoine et Habitat profil A, option performance Effinergie+ (RT2012 – 10 %) Label BiodiverCity®	Livré
		Vanves (92) Vente en état futur d'achèvement d'un immeuble de logements qui comprendra 50 appartements	RT2012 – 10 % ; Certifié Bâtiment Énergie Environnement (BEE) Label BiodiverCity®	Livré
		Hotel Naos - Dijon (21) Ensemble hôtelier	BREEAM Good pour la partie réhabilitée BREEAM Very Good pour la partie neuve	En projet (livraison prévue en 2023)

(1) Les liens Internet fournis redirigent vers un site tiers. La Caisse des Dépôts décline toute responsabilité à l'égard du recueil éventuel de données opéré par ces tiers ainsi qu'à l'égard des contenus y afférents qui sont sous la responsabilité de ces derniers.



Obligation durable de 2020

Typologie	Lien Internet	Opération (1)	Performance cible ou atteinte	Avancement au 31/12/2021
Tertiaire (construction neuve)		Immeuble de bureaux Les Vergers – Cergy (95) L'ancien parc de stationnement Verger, désaffecté en 2017, laisse place à des immeubles de bureaux et accueillir les futurs sièges départementaux de l'URSAFF et de la CAF. Ce nouvel ensemble au pied du RER A développera 22 000 m ² de bureaux, répartis en 2 bâtiments	E+C- : E1C1 HQE niveau Très bon	Livré
		Y-SPOT Open Innovation Center – Grenoble (38) Situé sur le quartier de la Presqu'île, place Nelson-Mandela, l'immeuble de bureaux Y. Spot Partners, dédié à l'innovation collaborative développera une surface de 9 838 m ² sur 5 étages, et aura une capacité de 141 places de parking sur 2 niveaux de sous-sol	HQE 8* (équivalent niveau Excellent) BREEAM niveau Excellent	Livré
		Osmose – Strasbourg (67) Lot E du quartier d'affaires Archipel Wacken Programme tertiaire de 40 000 m ² face au Parlement européen réalisé par Icade Promotion	BREEAM niveau Excellent HQE niveau Excellent E+C- : E2C1	Livré
		Hôtel de Logistique Urbaine DKM – Lyon (69) Situé dans le port Édouard Herriot, il s'étendra sur 28 300 m ² de surface de plancher intégrant des espaces de réception, tri, crossdock, préparation de commandes et réserves déportées, et permettant des approvisionnements par route, fer et voie d'eau	HQE niveau Excellent	En projet
		Évidence – Saint-Ouen (93) Construction d'un ensemble immobilier de bureaux neuf (2 bâtiments) développant environ 35 000 m ² .	- RT2012 – 40 % - Certification NF bâtiments tertiaires – Démarche HQE 2015, niveau excellent - BREEAM international New construction 2016, niveau excellent - Wirescore Gold - Label Biodiversity (base)	Livré
		Métal 57 (partie neuve) – Boulogne (92) Acquisition en VEFA du futur siège de BNP Paribas Real Estate à Boulogne-Billancourt (36 000 m ²)	Effinergie+ 2013 ; Certification HQE Bâtiment Durable 2016, niveau Exceptionnel a minima ; Certification BREEAM International New Construction 2016	En construction (livraison prévue en 2023)
Tertiaire (réhabilitation lourde)		Métal 57 (partie réhabilitée) – Boulogne (92) Acquisition en VEFA du futur siège de BNP Paribas Real Estate à Boulogne-Billancourt (36 000 m ²)	BBC Effinergie Rénovation 2009 HQE Bâtiment Durable 2016, niveau Excellent a minima BREEAM International Refurbishment and fit-out 2015	En construction (livraison prévue en 2023)
Ensemble hôtelier (construction neuve)		EKOM INVEST – Bâtiment - Serris (79) Création d'une foncière destinée à financer la conception et la construction de 5 à 10 hôtels exploités par Eklo	Label E1C1	En exploitation
		EKOM Invest - Bâtiment A, B et C - Lyon (69) Création de la foncière EKOM INVEST destinée à financer la conception et la construction de 5 à 10 hôtels exploités par Eklo	Label E1C1	Livré
Logements (réhabilitation lourde)		85 rue Petit – Paris (75019) Réhabilitation lourde d'un bâtiment (ancien garage) qui comprendra à terme 75 logements + 83 parkings (pour une SHAB de 5 022 m ²)	NF Habitat – Niveau de base Effinergie BBC Rénovation – BiodiverCity®	Livré

(1) Les liens Internet fournis redirigent vers un site tiers. La Caisse des Dépôts décline toute responsabilité à l'égard du recueil éventuel de données opéré par ces tiers ainsi qu'à l'égard des contenus y afférents qui sont sous la responsabilité de ces derniers.



Obligation durable de 2021

Typologie	Lien Internet	Opération (1)	Performance cible ou atteinte	Avancement au 31/12/2021
Tertiaire (construction neuve)		The Wonder Building - Bagnolet (93) Ce bâtiment, s'appuyant sur une structure en bois de 4450 m ³ , déploiera 26 000 m ² de bureaux qui concentreront 2 500 emplois d'ici 2022, et aura une empreinte carbone diminuée de 60 % sur l'ensemble de son cycle de vie par rapport à un bâtiment classique. Le bâtiment sera raccordé au réseau de chaleur de la ville, qui produit son énergie à plus de 50 % à partir d'énergies renouvelables.	HQE niveau Excellent BREEAM niveau Excellent WELL niveau Gold Label BBCA Label Effinergie+ 500 m ² de production d'énergie renouvelable avec l'installation de panneaux photovoltaïques	En projet
		Îlot D du Village olympique et paralympique "Les Quinconces" - Saint-Ouen-sur-Seine (93) Ensemble immobilier de plus de 48 000 m ² destiné à accueillir 3 000 athlètes venus du monde entier, pensé dès sa conception en mode « héritage ». Dès l'achèvement des Jeux, le village sera retransformé en véritable quartier de ville. Un programme à forte ambition environnementale : conception bioclimatique des bâtiments, forêt urbaine de 3 000 m ² et des jardins sur les toits pour lutter contre les îlots de chaleur, construction Bas Carbone en bois ou mixte bois/béton bas carbone en provenance de forêts certifiées PEFC ou FSC.	Label BBCA HQE niveau Excellent BREEAM niveau Very Good Labels Biodiversity Label E+ C- : E3 C2 pour les logements R+6, E3 C1 pour les logements R+9, E2 C1 pour les bureaux	En projet
		Siège de Maisons & Cités - Douai (59) Bâtiment de près de 7000 m ² visant à accueillir 300 collaborateurs, qui seront mis à la disposition de Maisons & Cités au second semestre 2022.	HQE BEPOS Label E+ C- : E3 C1 WELL niveau Argent Installation de panneaux photovoltaïques sur l'un des toits	En projet
		Immeuble #V3 - Saint-Ouen (93) Construction d'un ensemble immobilier de bureaux neuf développant environ 43 327 m ² . Investissements à 50/50 avec Allianz R+7, capacité d'accueil de 3 800 personnes (11,2 m ² par personne), 373 parkings auto, 220 motos, garage à vélo	- Effinergie BBC 2017 (RT 2012 - 40 %) - Label bas carbone E+/C- : E2/C1 - HQE Bâtiment durable Neuf 2016 : niveau Excellent - BREEAM International NC 2016 : niveau Excellent - WIRESCORE niveau Silver	En projet
Logements (construction neuve)		93 rue Petit – Paris (75019) Acquisition en VEFA d'une opération de 5 482 m ² comprenant 88 logements (et 30 places de parking) située à Paris (75) et développée par EMERIGE Ancien parking restructuré en immeuble de logement (logement libre)	- RT 2012 - 20 % - Label BBC Effinergie + - Certification CERQUAL NF Habitat - label BiodiverCity (meilleurs efforts du vendeur)	En projet
		Rueil - O Domaine - Reuil-Malmaison (92) Acquisition en VEFA de 2 immeubles de logement pour une surface habitable de 7 115 m ² comprenant 100 appartements et 143 places de parking	- RT2012 -20 % - certification NF Habitat HQE niveau excellent - label BiodiverCity (meilleurs efforts du vendeur)	En construction (livraison prévue en 2023)

(1) Les liens Internet fournis redirigent vers un site tiers. La Caisse des Dépôts décline toute responsabilité à l'égard du recueil éventuel de données opéré par ces tiers ainsi qu'à l'égard des contenus y afférents qui sont sous la responsabilité de ces derniers.

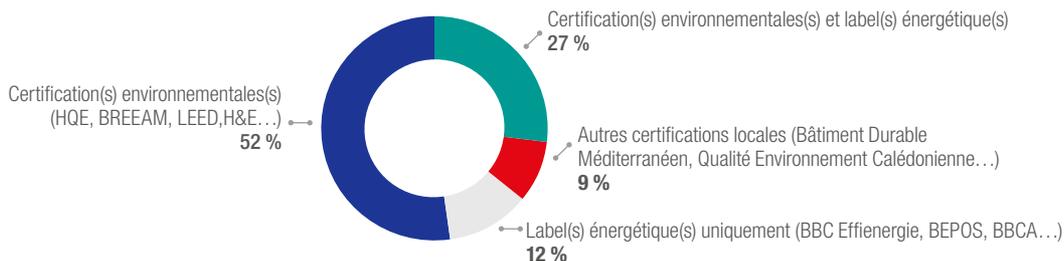
Indicateurs d'impact des projets immobiliers (1)

Émission concernée	Type d'opérations	Moyenne de la consommation d'énergie par m ² (kWhep/m ² /an)	Émissions de CO ₂ évitées par rapport à RT2012 (teqCO ₂ /an)	Économies d'énergie par rapport à RT2012 (kWhep/an)	Emplois directs et indirects soutenus pendant les travaux de construction et de réhabilitation (ETP)	Surface (m ²)
Obligation verte de 2017	Constructions neuves	37	275	2 738 339	788	89 189
	Réhabilitations	49	227	1 438 980	205	21 717
	Total	40	502	4 177 319	993	110 906
Obligation durable de 2019(2)	Constructions neuves	32	287	2 951 354	1 077	142 958
	Réhabilitations	60	598	5 382 875	850	63 515
	Total	35	885	8 334 229	1 927	206 473
Obligation durable de 2020(3)	Constructions neuves	26	431	2 511 854	1 071	124 721
	Réhabilitations	47	51	118 968	115	4 957
	Total	30	482	2 630 822	1 186	129 678
Obligation durable de 2021(4)	Constructions neuves	27	189	2 439 292	1 206	156 263

Données arrêtées au 31/12/2020. Pour les actifs étant encore en phase de construction ou de réhabilitation au 31/12/2020, les données publiées correspondent à une estimation de leur performance énergétique et de leurs impacts attendus en phase d'exploitation sur une base annuelle.

■ Indicateurs calculés au prorata.

PART DES PROJETS VISANT OU AYANT OBTENU UN LABEL ET/OU UNE CERTIFICATION ENVIRONNEMENTALE



Indicateur	Méthodologie de calcul
Économies d'énergie par rapport à RT2012 (kWhep/an)	[(consommation d'énergie théorique du bâtiment par m ² /an) – (consommation d'énergie de référence « RT2012 »)] x (surface) Pour la réhabilitation, selon la disponibilité des données, la consommation d'énergie de référence utilisée est 1) la consommation avant réhabilitation, 2) la réglementation thermique « globale » 3) la valeur de référence utilisée dans les labels énergétiques spécifiques à la rénovation.
Émissions de CO₂ évitées par rapport à RT2012 (teqCO₂)	[(émissions de CO ₂ en kg par m ² /an associées à la consommation d'énergie de référence « RT2012 ») – (émissions de CO ₂ en kg par m ² /an associées à la consommation d'énergie théorique du bâtiment)] x surface ÷ 1 000 Pour la réhabilitation, selon la disponibilité des données, la consommation d'énergie de référence utilisée est 1) la consommation avant réhabilitation, 2) la réglementation thermique « globale » 3) la valeur de référence utilisée dans les labels énergétiques spécifiques à la rénovation..
Emplois directs et indirects soutenus (nombre ETP/an)	(coût de construction du projet) x (ratio d'ETP par million d'euros) En France, ce ratio est de 5,61 ETP par million d'euros dans la construction selon Eurostat.

- (1) Les impacts des bâtiments verts de type Santé et Médico-Social (RSS, EHPAD, etc.) sont indiqués dans ce dernier volet [p. 62](#).
- (2) Le taux de couverture des impacts est de 96 % pour les projets immobiliers adossés à l'obligation durable de 2019.
4 % de données concernant les émissions polluantes ne sont pas disponibles en raison de l'actif sous-jacent en phase de construction.
- (3) Le taux de couverture des impacts est de 97 % pour les projets immobiliers adossés à l'obligation durable de 2020.
10 % de données concernant les émissions polluantes ne sont pas disponibles en raison de l'actif sous-jacent en phase de construction.
- (4) Le taux de couverture des impacts est de 92 % pour les projets immobiliers adossés à l'obligation durable de 2021.
6 % de données concernant les émissions polluantes ne sont pas disponibles en raison de l'actif sous-jacent en phase de construction.

Dépollution et réhabilitation de sites

La Caisse des Dépôts finance, à travers des fonds dédiés, la réhabilitation de sites pollués – majoritairement d’anciens sites industriels en milieu urbain – en vue de leur réaménagement. Ces opérations sont réalisées à travers des fonds professionnels de capital d’investissement (FPCI).

Ces fonds procèdent à l’acquisition de sites urbains pollués présentant un fort potentiel de redéveloppement, en vue de leur désamiantage, démolition et dépollution. Ils réhabilitent ensuite ces friches, et peuvent également participer à la réalisation de projets immobiliers à usage d’habitation ou d’activités diverses sur ces terrains.

Au-delà des enjeux de santé publique, ces opérations comportent également une dimension environnementale importante, réduisant les surfaces polluées, souvent d’origine industrielle, et évitant l’étalement urbain.

Focus sur le projet Courbevoie Fauvelles - Fonds Brownfields III



Ce site de 7 000 m² été anciennement exploité par PSA avec un bâtiment d’activité et de bureaux d’environ 11 000 m². Ce site, libéré à l’occasion de la fermeture de site industriel de PSA mitoyen de la Garenne-Colombes, présente des problématiques de désamiantage et sera démolie pour laisser place à un programme de 21 500 m² de logements incluant 30 % de logements sociaux et 10 % de logements intermédiaires. En demande de la ville, 1 500m² supplémentaires seront affectés à du commerce et des locaux associatifs.

Au cours du T4 2019, une opportunité s’est présentée de faire l’acquisition d’une parcelle voisine permettant de réaliser un projet plus cohérent sur l’urbanisme, avec une constructibilité portée à 35 000 m² environ. La proposition de groupement a été acceptée et le permis de construire a été obtenu en 2020. L’acquisition des deux parcelles est intervenue au cours du T3 2021, et le désamiantage ainsi que la démolition ont été engagés immédiatement.



7 000 m²
dont 1 bâtiment désamianté de
11 000 m²

21 500 m²
de logements portés à
35 000 m²
(acquisition d’un site voisin)

30 %
de logements sociaux

10 %
de logements intermédiaires



Liste des fonds de dépollution et de réhabilitation de sites

Émission concernée	Lien Internet	Opération (1)	Performance cible	Avancement
Obligation verte de 2017		Fonds professionnel de capital investissement (FPCI) Brownfields 2 Réhabilitation et redéveloppement de friches industrielles	Favoriser le développement urbain durable et la protection de l'environnement : maîtrise de la croissance de l'urbanisation, lutte contre l'étalement urbain, réduction des gaz à effet de serre et réduction de l'empreinte physique sur des espaces naturels privilégiant la dépollution et le réaménagement des sites existants (brownfields).	30 % en cours de dépollution 70 % dépollués
		Fonds Ginkgo I SCA, SICAR (Société en Commandite par actions) Remédiation de sites industriels significativement pollués		97 % en cours de dépollution 3 % dépollués
		Fonds professionnel de capital investissement (FPCI) Ginkgo II (<i>sister fund</i> de Ginkgo I) Remédiation de sites industriels significativement pollués		100 % en cours de dépollution
Obligation durable de 2019		Fonds professionnel de capital investissement (FPCI) Brownfields 3 Réhabilitation et redéveloppement de friches industrielles		100 % en cours de dépollution

Indicateurs d'impact des projets de dépollution et de réhabilitation de sites (2)

Émission concernée	Statut d'acquisition	Sites à dépolluer (nombre)	Surface de terrain à dépolluer (ha)	Nature de destination des surfaces constructibles après dépollution (%)		Emplois directs et indirects soutenus (ETP)	Émissions de CO ₂ évitées (teqCO ₂ /an)
				Habitation	Activités		
Obligation verte de 2017	Sites acquis	21	169	25	75	2 206	8 043
	Sites cédés après dépollution (3)	20	28	75	25	1 401	1 335
	Total	41	197	50	50	3 607	9 378
Obligation durable de 2019	Sites acquis	27	104	75	25	2 001	4 278
	Sites cédés après dépollution (3)	9	106	53	47	1 213	4 373
	Total	36	211	67	33	3 213	8 650

Données arrêtées au 31/12/2021.

■ Indicateurs calculés au prorata.



21 sites
dépollués puis réhabilités
depuis 2017, couvrant
29 hectares

Près de
4 311 logements
qui ont pu ou vont pouvoir
être développés
grâce aux sites dépollués

Indicateur	Méthodologie de calcul
Emplois directs et indirects soutenus (nombre)	(coûts des travaux de construction après dépollution du site) x (ratio d'ETP par m ² de surfaces construites) En France, ce ratio est de 0,02 ETP par m ² construit selon la Fédération Française du Bâtiment.
Émissions de CO ₂ évitées (teqCO ₂)	Émissions liées à l'étalement urbain et l'artificialisation des sols qui ont pu être évitées grâce au fait de réhabiliter des surfaces <i>brownfields</i> Un facteur moyen d'émission est calculé par hectare, soit 257 teqCO ₂ .ha ⁻¹

(1) Les liens Internet fournis redirigent vers un site tiers. La Caisse des Dépôts décline toute responsabilité à l'égard du recueil éventuel de données opéré par ces tiers ainsi qu'à l'égard des contenus y afférents qui sont sous la responsabilité de ces derniers.

(2) Lors de la cession des actifs, les impacts ne sont plus mesurés ni intégrés aux rapports, à l'exception des sites dépollués dont le suivi continue d'être assuré par les sociétés de gestion des quatre fonds d'investissement dédiés à la dépollution et la réhabilitation de sites, jusqu'à la sortie d'actifs de leurs portefeuilles.

(3) Depuis 2017.

Infrastructures et services de mobilité durable

En finançant le développement des véhicules verts ou en soutenant la filière hydrogène grâce à l'obligation durable 2020, la Caisse des Dépôts se mobilise pour déployer des solutions de mobilité douce accessibles à tous et accompagner la nécessaire transformation écologique des infrastructures de transport dans les territoires.

Focus sur CLEM' & Clem-e – siège & Île de France

Clem' est un opérateur d'autopartage et de recharge intelligente qui a été créé en 2010. Clem est le spécialiste de l'autopartage en boucle 100 % électrique qui emploie 25 personnes.

Aujourd'hui Clem' opère 417 véhicules électriques et 773 points de charge, répartis dans plus de 220 villes et villages.

La Caisse des Dépôts détient 24,35 % du capital et a investi 3,6 M€ en fonds propres et quasi FP qui ont été décaissés par tranches: 1,2 M€ en 2015 (en capital), 0,7 M€ en 2017 (en capital), 0,8 M€ en 2018 (en CCA) et 0,9 M€ en 2019 (CCA).

On peut également noter la conversion de 150 K€ de CCA en capital fin 2020.

Création en juin 2020 de la filiale Clem-e C'utile qui a été lauréate de la consultation

lancée par la Ville de Paris fin 2018 et obtenu 266 places de stationnement équipées de bornes de recharge ex Autolib' et un soutien de la Région Île-de-France qui subventionnera le déploiement des 100 premiers véhicules de Clem sur la Région Île-de-France (incluant le territoire parisien) à hauteur maximale de 500 K€ (au titre de son Plan Route: Innovations et actions pilote en matière de mobilité).

Cette filiale est détenue par Mirova (42 %), la BDT (34 %) et Clem (24 %) pour un investissement total de 5,2 M€ dont 1,5 M€ pour la quote-part CDC. A Date le déploiement à Paris et IDF s'élève à 54 stations et 101 véhicules pour un objectif de 333 véhicules.



417 véhicules électriques

773 points de charge

Déploiement dans
220 villes et villages
au niveau national



Clem-e

54 stations

101 véhicules déployés
sur un objectif final à Paris
de 333

←
RECHARGE À
UNE BORNE SITUÉE
SUR UN PARKING.
CONCEPT DE TRANSPORT
ÉCOLOGIQUE



Infrastructures CLEM' avec réservations en 2021

Départements	Nbre de ville par département	Nbre de véhicules	Nbre de stations de recharge	Nbre de points de charge
07 - Ardèche	6	6	0	6
08 - Ardennes	62	33	201	234
11 - Aude	1	1	0	1
14 - Calvados	4	11	0	11
22 - Côtes d'Armor	5	5	0	5
25 - Doubs	1	2	0	2
29 - Finistère	1	2	1	3
44 - Loire-Atlantique	1	2	0	2
50 - Manche	1	1	0	1
51 - Marne	4	6	0	6
53 - Mayenne	2	2	0	2
54 - Meurthe-et-Moselle	39	42	0	42
61 - Orne	10	48	0	48
62 - Pas-de-Calais	5	7	0	7
70 - Haute-Saône	3	6	0	6
72 - Sarthe	15	27	17	44
74 - Haute-Savoie	1	2	0	2
75 - Paris	1	113	0	113
76 - Seine-Maritime	3	3	0	3
77 - Seine-et-Marne	33	56	102	158
78 - Yvelines	10	5	27	32
87 - Haute-Vienne	1	1	0	1
91 - Essonne	4	5	24	29
92 - Hauts-de-Seine	3	6	0	6
93 - Seine-Saint-Denis	2	5	0	5
94 - Val-de-Marne	1	2	0	2

Liste des infrastructures et services de mobilité durable



Obligation durable de 2020

Typologie	Lien Internet	Opération (1)	Performance cible	Avancement au 31/12/2021
Services de mobilité durables		NEoT Green Mobility Véhicule d'investissement faisant l'acquisition de batteries et de systèmes de recharges associés et assurant leur fourniture en mode serviciel (location + engagements de disponibilités associés) aux collectivités ou aux opérateurs de transport lors de leur acquisition de flottes de véhicules électriques	Réduction des émissions de GES et des polluants locaux (NOx, particules fines)	Livré
Infrastructures de mobilité durable		HYPULSION SAS Déploiement d'une vingtaine de stations d'avitaillement en hydrogène pour véhicules sur le territoire de la région Auvergne-Rhône-Alpes		En construction (livraison prévue en 2023)

(1) Les liens Internet fournis redirigent vers un site tiers. La Caisse des Dépôts décline toute responsabilité à l'égard du recueil éventuel de données opéré par ces tiers ainsi qu'à l'égard des contenus y afférents qui sont sous la responsabilité de ces derniers.



📄 Obligation durable de 2021

Typologie	Lien Internet	Opération (1)	Performance cible	Avancement au 31/12/2021
Services de mobilité durables		HUMAN CONCEPT Ecovelo, le vélo libre-service électrique, est une société spécialisée dans la conception et distribution de vélos, trottinettes et VTT hybrides en libre-service connectés et fonctionnant sans borne électrifiée	Réduction des émissions de GES et des polluants locaux (NOx, particules fines)	En exploitation
		CLEM Entreprise innovante française spécialisée dans l'écomobilité partagée. Sa plateforme communautaire clem.mobi, accessible depuis Internet ou via une application mobile, combine des fonctionnalités d'autopartage de véhicules, de covoiturage et de réservation sur bornes de recharge.		En construction
		CLEM-E - C' UTIL Société de projet développée avec la société Clem', dédiée au lancement d'un service d'autopartage de Véhicules Utilitaires Légers électriques à Paris et en Région Île-de-France		En construction
		STATIONS E Stations-e, opérateur de mobilité durable et intelligente, finance, installe, exploite et maintient un réseau d'infrastructures de recharge de véhicules électriques connectées, en Île-de-France et en régions.		En construction

Indicateurs d'impacts des infrastructures et services de mobilité durable

Émission concernée			Émissions de GES évitées (teqCO ₂ /an)	Nbre d'usagers	Nbre de points d'avitaillements alternatifs en construction	Nbre d'emplois directs soutenus (ETP)
Obligation durable de 2020	Services de mobilité durable	En exploitation	6 236	2 874	0	144
		En construction	0	0	0	0
	Infrastructures de mobilité durable	En exploitation	1 762 560	0	1	4
		En construction	0	0	19	20
	Total	/	1 768 796	2 874	20	168
Obligation durable de 2021	Services de mobilité durable	En exploitation	36	0	0	14
		En construction	29 811	3 222	762	25
	Infrastructures de mobilité durable	En exploitation	0	0	0	0
		En construction	5 086	273	125	25
	Total	/	34 933	3495	887	64

Données arrêtées au 31/12/2021.

■ Indicateurs calculés au prorata.

Indicateur	Méthodologie de calcul
Émissions de GES évitées	[(Facteur d'émission du véhicule électrique) – (Facteur d'émission du véhicule thermique)] x (distance parcourue par les véhicules/an) x (nombre de passagers ou de tonnes de marchandises transportés) Par exemple, le facteur d'émission pour un bus électrique est 6 geqCO ₂ /passager.km, contre 154 geqCO ₂ /passager.km pour un bus thermique, en Île-de-France selon le ministère de la Transition écologique et solidaire et de l'ADEME
Nombre d'usagers	Capacité de la flotte de véhicules électriques en circulation grâce aux services de mobilité durable financés

(1) Les liens Internet fournis redirigent vers un site tiers. La Caisse des Dépôts décline toute responsabilité à l'égard du recueil éventuel de données opéré par ces tiers ainsi qu'à l'égard des contenus y afférents qui sont sous la responsabilité de ces derniers.

Infrastructures numériques

Centre de données éco-efficients

Grâce au financement de trois centres de données éco-efficients via l'obligation durable 2021, la Caisse des Dépôts contribue à la maîtrise de l'empreinte carbone du numérique, au soutien de l'emploi ainsi qu'au dynamisme des territoires concernés



Un PUE de
1,1

Focus sur le projet Sostradata - Saint-Maurice-la-Souterraine (23)



Situé en Nouvelle-Aquitaine au carrefour des départements de la Creuse et de la Haute-Vienne, Sostradata a pour vocation à contribuer au développement et à l'attractivité économique du territoire en offrant des infrastructures particulièrement utiles aux acteurs locaux. Ce datacenter, neutre et indépendant, est accessible à tout type de clients : acteurs publics et entreprises privées souhaitant louer un espace pour y héberger équipements et applications informatiques.

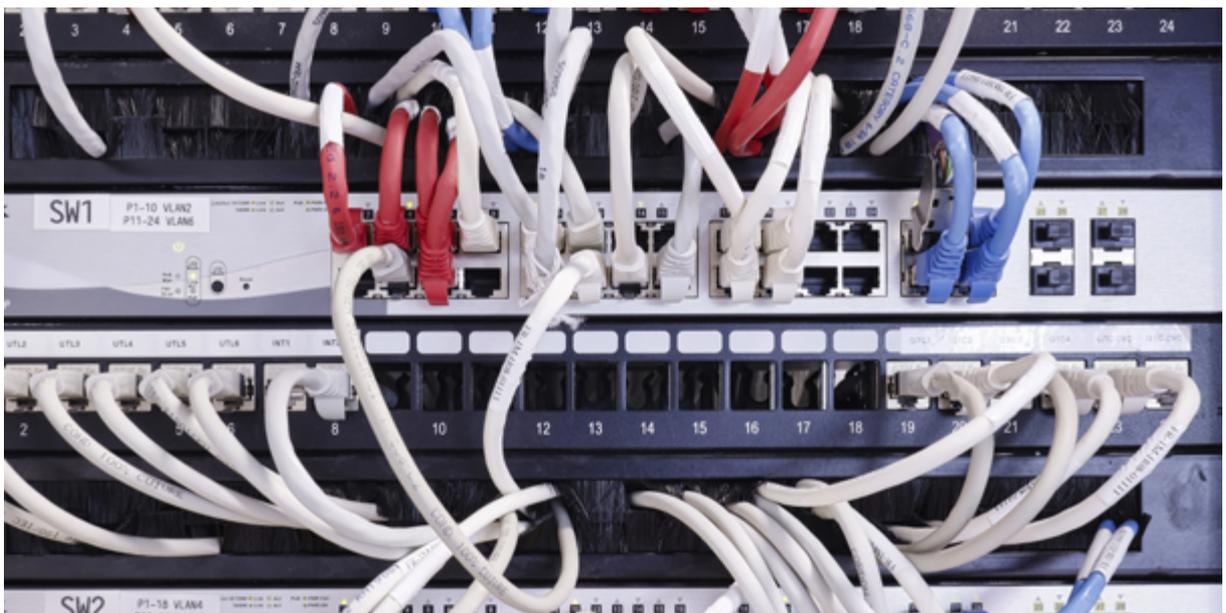
Le Datacenter SOSTRADATA, dont la réalisation s'est appuyée sur des entreprises 100 % locales, a été conçu pour être

certifié TIER IV : la plus haute homologation pour les centres de données. Il garantit ainsi les meilleures conditions de sécurité physique avec des conditions optimales de fonctionnement, de connectivité réseau et de disponibilité, ainsi qu'une performance énergétique accrue, qui se caractérisera par un PUE de 1,1.

La puissance fournie à chaque baie est évolutive à la demande, à la hausse comme à la baisse, pour répondre à l'accroissement ou la réduction des besoins des utilisateurs et une double adduction optique permet d'assurer une sécurité et une continuité de service indispensables

Conception
100 % français

Une puissance de
400 kW
pour 80 baies informatiques



© Sébastien ORTOLA/AREA

Liste des centres de données éco-efficients



Obligation durable de 2020

Lien Internet	Opération (1)	Performance cible	Avancement au 31/12/2021
	SostraData – Creuse (23) Centre de données neutre, ouvert et mutualisé. Implanté dans la Creuse, à l'intersection de l'autoroute A20 et de la N145. Propose une offre de colocation de près de 100 baies et d'hébergements de serveurs informatiques pour une puissance informatique de 8 kW ou plus encore, en très haute densité. Cette première tranche sera rapidement interconnectée en très haut débit à un datacenter équivalent (DATA 17)	Performance énergétique : PUE 1.1 Certification TIER IV (conception et réalisation)	En exploitation
	Egée Data Center Holding – Yvelines (78) Centre de données neutre et ouvert. Implanté dans les Yvelines, à proximité de l'autoroute A13. Avec à terme six bâtiments de deux salles de 534 m ² , la surface totale du campus atteindra 6400 m ² . Adaptable, le campus de datacenter proposera dès l'ouverture une modularité de puissance électrique, qui pourra varier de 1 à 3 MW par bâtiment. Thésée Datacenter proposera la même adaptabilité pour la densité électrique, ou pour type d'urbanisation. Les datacenters constitueront une solution optimisée et économiquement très pertinente pour l'accueil de baies de forte puissance (jusqu'à 30 kW/baie) et des applicatifs les plus critiques	Performance énergétique : PUE <1.2 Certification TIER IV (conception et réalisation)	En construction (fin prévue en 2022)
	Data 17 – Saint-Jean-d'Angély – Charente-Maritime (17) Centre de données neutre, ouvert et mutualisé. Implanté à Saint-Jean-d'Angély en Charente Maritime sur l'A10 Propose une offre de colocation de près de 80 baies et d'hébergements de serveurs informatiques pour une puissance à la demande de 1 à > 30 kW	Performance énergétique : PUE 1.1 Certification TIER IV (conception et réalisation)	En exploitation

Indicateurs d'impact des centres de données éco-efficients

Émission concernée	Efficacité de l'utilisation de l'énergie	Ecart par rapport au PUE moyen français	Efficacité de l'utilisation du carbone	Facteur d'énergie renouvelable
Obligation durable de 2020	2,45	36 %	0,08	0,98

Données arrêtées au 31/12/2021.

Indicateur	Méthodologie de calcul
Efficacité de l'utilisation de l'énergie	$[\text{consommation électrique globale du datacenter par an (en kWh)}] \div [\text{consommation électrique en puissance haute qualité des équipements IT par an (en kWh)}]$
Ecart par rapport au PUE moyen français	$(\text{PUE de l'actif} - \text{PUE moyen français}) \div (\text{PUE moyen français})$ Le PUE moyen français est de 1,8 kWh
Efficacité de l'utilisation du carbone	$(\text{émissions de eqCO}_2 \text{ liées à la consommation d'énergie du data center}) \div (\text{consommation totale d'énergie des équipements informatiques})$
Facteur d'énergie renouvelable	$[\text{consommation annuelle d'électricité verte issue du réseau (en kWh)}] + [\text{consommation annuelle d'électricité verte issue des infrastructures d'énergies (en kWh)}] \div (\text{consommation électricité globale du datacenter par an (en kWh)})$

(1) Les liens Internet fournis redirigent vers un site tiers. La Caisse des Dépôts décline toute responsabilité à l'égard du recueil éventuel de données opéré par ces tiers ainsi qu'à l'égard des contenus y afférents qui sont sous la responsabilité de ces derniers.

Infrastructures numériques

Accès au numérique

En favorisant l'accès aux services de base comme le numérique, la Caisse des Dépôts répond à une attente forte des citoyens, particulièrement dans des territoires ruraux délaissés par les opérateurs privés. En finançant six projets de réseaux de fibre optique, elle participe ainsi à la réduction de la fracture numérique. Le recours à des dispositions d'insertion sur les projets permet en outre d'avoir un impact positif sur l'emploi et la cohésion sociale.

Focus sur le projet Cap Fibre - Nord (59) et Pas-de-Calais (62)

CAP FIBRE a été créé pour financer, concevoir, construire, exploiter et assurer la maintenance du réseau fibre optique dans les zones rurales du Nord et du Pas-de-Calais.

numérique des territoires. Son objectif est d'œuvrer au développement d'un numérique transformateur, inclusif et durable en zones rurales. La lutte contre la précarité numérique et l'illectronisme est dans ce cadre une priorité, pour accompagner l'inclusion des personnes les plus éloignées des technologies. La région s'est engagée dans le développement des usages numériques, pour renforcer son attractivité et confirmer sa volonté de devenir un territoire innovant, en assurant la digitalisation de ses sites publics, en répondant aux préoccupations de ses citoyens et en développant des solutions pour lutter contre le changement climatique.

CAP FIBRE a souhaité mettre en avant une économie locale, responsable et solidaire. Cela se traduit par le fait de travailler avec des entreprises locales (notamment la fourniture des câbles et de fibre optique), embaucher des personnes en réinsertion et investir dans la formation pour les nouveaux collaborateurs.

CAP FIBRE, pour protéger l'environnement, a utilisé majoritairement de l'infrastructure existante ainsi que des matériaux écologiques (matériaux recyclables ou ayant un impact limité sur les gaz à effet de serre) et a également optimisé les déplacements avec la création d'un site de production par département.

Le projet est allé au plus près des citoyens avec plus de 150 réunions publiques regroupant 800 communes et 40 000 citoyens.



50 entreprises locales

contractualisées dans le cadre du déploiement

241 emplois
en insertion créés

Plus de
450 000 heures
d'insertion sociale.

Près de
80 000 heures
de formations effectuées
pour un meilleur
accompagnement des
professionnels industriel
locaux

Charte RSE
des sous-traitants
et obtention du
label TopSite



**EMPLOYÉ METTANT
EN PLACE LE RÉSEAU
NUMÉRIQUE**



© Alexandre PETZOLD - ANKONE

Sa mission est au cœur de l'équité

52 |  | Rapport obligations vertes et durables 2021

Liste des projets de réseaux de fibre optique

Émission concernée	Lien Internet	Opération (1)	Performance cible	Avancement au 31/12/2021
Obligation durable de 2019		Cap Fibre – Nord (59) et Pas-de-Calais (62) Société projet chargée de la conception, de l'établissement, de l'exploitation, de la commercialisation et du financement du réseau d'initiative publique très haut débit	Objectif de couverture très haut débit du territoire concerné : 100%	En construction
		Losange – Région Grand Est Société projet chargée de la conception, de l'établissement, de l'exploitation, de la commercialisation et du financement du réseau d'initiative publique très haut débit		En construction
		Rosace – Alsace Société projet chargée de la conception, de l'établissement, de l'exploitation, de la commercialisation et du financement du réseau d'initiative publique très haut débit		En construction
Obligation durable de 2020		Fibre 31 – Haute-Garonne (31) Société projet chargée de la conception, de l'établissement, de l'exploitation, de la commercialisation et du financement du réseau d'initiative publique très haut débit et la reprise des réseaux existants en Haute-Garonne		En construction
		Aisne THD – Aisne (02) Société projet chargée de la conception d'une partie de l'établissement, de l'exploitation, de la commercialisation et du financement du réseau d'initiative publique très haut débit sur le territoire de l'Aisne		En construction
		Val d'Oise Fibre – Val-d'Oise (95) Société projet chargée de la conception, de l'établissement, de l'exploitation, de la commercialisation et du financement du réseau d'initiative publique très haut débit sur le territoire du Val-d'Oise		En construction
Obligation durable de 2021		BERRY THD Société projet chargée de la conception, de la réalisation, de l'exploitation, et de la maintenance du réseau d'initiative publique très haut débit sur les départements de l'Indre et du Cher. Parc total de 197 000 lignes FTTH environ (tranche ferme).		En construction
		Région Centre Val de Loire Société projet chargée de la conception, de l'établissement, de l'exploitation, de la commercialisation et du financement du réseau d'initiative publique très haut débit sur le territoire du Loir-et-Cher et de l'Indre-et-Loire. Concession (DSP) de 25 ans. Parc total de 320 000 lignes FTTH environ.		En construction
		ANJOU FIBRE Société projet chargée de la conception, de l'établissement, de l'exploitation, de la commercialisation et du financement du réseau d'initiative publique très haut débit sur le territoire du Maine-et-Loire. Concession (DSP) de 25 ans. Parc total de 219 000 lignes FTTH environ.		En construction
		FIBRE 44 Société projet chargée de la conception, de l'établissement, de l'exploitation, de la commercialisation et du financement du réseau d'initiative publique très haut débit sur le département de Loire Atlantique. Concession (DSP) de 30 ans. Parc total de 290 000 lignes FTTH environ.		En construction
		PROJET TINTAMARRE Initié en novembre 2017, le projet Tintamarre a pour objet d'enfouir le réseau de télécommunication électronique de l'île, jusque-là aérien et détruit dans sa quasi-totalité lors de la saison cyclonique 2017. Il s'agit de doter le territoire de Saint-Martin d'une infrastructure adaptée aux défis climatiques et économiques du XXI ^e siècle. Cet enfouissement complet des réseaux de télécommunication fixes constitue une première pour la région Antilles-Guyane : il présente l'avantage d'être une solution résiliente pour le territoire face aux risques naturels tout en préservant le paysage. D'ici à 2023 ce sont 72 023 mètres de fourreaux qui vont être enterrés permettant ainsi aux opérateurs de couvrir 100 % des foyers Saint-Martinois en Très Haut Débit, contre 16 % actuellement. L'ensemble des opérateurs présents sur l'île pourra bénéficier de cette infrastructure.	En construction	

(1) Les liens Internet fournis redirigent vers un site tiers. La Caisse des Dépôts décline toute responsabilité à l'égard du recueil éventuel de données opéré par ces tiers ainsi qu'à l'égard des contenus y afférents qui sont sous la responsabilité de ces derniers.

Indicateurs d'impact des projets de réseaux de fibre optique

Émission concernée	Taux de couverture de la zone d'initiative publique (%)	Taux de lignes raccordées (%)	Emplois directs soutenus en phase d'installation (ETP)	Bénéficiaires des parcours de formation créés (en cumulé)	Heures de formation (en cumulé)
Obligation durable de 2019	77 %	46 %	322	196	84 866
Obligation durable de 2020	78 %	48 %	107	33	4 422
Obligation durable de 2021	38 %	27 %	95	50	22 106

Données arrêtées au 31/12/2021.

■ Indicateurs calculés au prorata.

Indicateur	Méthodologie de calcul
Taux de couverture de la zone initiative publique	(nombre de lignes abonnées éligibles à la fibre optique « raccordées à un point de mutualisation ») ÷ (nombre total de locaux abonnés à raccorder sur la zone d'initiative publique)
Emplois directs soutenus en phase d'installation	(nombre de prises raccordables) x (ratio emploi « ETP par prises raccordables ») En France, ce ratio est de 0,0008 ETP/ligne raccordable
Bénéficiaires des parcours de formation créés	Nombre de stagiaires et alternants dans le secteur de l'installation de la fibre au sein des entreprises contribuant aux chantiers régionaux, notamment dans le cadre de dispositifs d'insertion
Nombre d'heures de formation	Heures de sensibilisation et de formation académique et professionnelle, dans le cadre des stages et alternances créés avec les écoles, les établissements partenaires et les dispositifs d'insertion

Éducation et insertion professionnelle

En choisissant d'investir dans deux réseaux de formation sans but lucratif via son obligation durable 2019, la Caisse des Dépôts agit pour l'insertion des personnes sans formation ou expérience professionnelle et/ou éloignées de l'emploi dans toute la France.

Focus sur le projet Simplon

Engagés en matière d'égalité des chances et convaincus que les opportunités d'emplois dans le numérique ne sont pas réservées à une élite, en mars 2018, Microsoft et Simplon ont fait le pari de former des demandeurs d'emploi à l'intelligence artificielle avec l'École IA Microsoft by Simplon.

Réparties sur l'ensemble du territoire français, les Écoles IA Microsoft by Simplon s'adressent à des demandeurs d'emploi ayant déjà la connaissance d'un premier langage informatique mais sans prérequis de diplôme et leur proposent une formation gratuite pour devenir Développeurs en Intelligence Artificielle. La formation est basée sur une pédagogie active en

équipe et par projets et se révèle comme un réel tremplin grâce à la phase de professionnalisation d'une durée d'un an. Dans leur conviction de vouloir faire du numérique un levier d'égalité des chances, Microsoft et Simplon avaient inauguré, en mars 2019, la promotion Ambition Féminine, composée à 80 % de femmes et en 2020, la promotion « Intelligences Atypiques », qui a intégré des apprenants porteurs d'autisme de type Asperger.

Sur le modèle des Écoles IA, Microsoft et Simplon proposent depuis 2021 un nouveau programme de formation entièrement gratuit à destination des demandeurs d'emploi qui souhaitent se former aux métiers du Cloud : l'École Cloud Microsoft by Simplon.



1 000 apprenants
formés à l'Intelligence
artificielle

Environ
40 promotions
répartis dans
9 régions
françaises

25 % des apprenants
avec un niveau bac
ou infra-bac



© Bullfinch - stock.adobe.com

Liste des projets éducation et insertion professionnelle



Obligation durable de 2019

Lien Internet	Opération (1)	Performance cible
	Écoles de Production – France Réseau d'établissements privés d'enseignement technique, à but non lucratif, reconnus par l'État	Permettre l'insertion future des jeunes, âgés d'au moins 15 ans, en difficulté avec le système traditionnel d'enseignement
	Simplon – France Réseau d'écoles de formation aux métiers du numérique, labellisé grande école du numérique et ESUS	- Passer de 2 000 à 10 000 personnes formées par an (décrocheurs, chômeurs, femmes...) en 2023 - Passer de 44 à 100 fabriques en France et à l'étranger

Indicateurs d'impact des projets éducation et insertion professionnelle

Émission concernée	Indicateurs	Total	Pourcentage de femmes	Pourcentage d'hommes
Obligation durable de 2019	Personnes formées accompagnées (nb/an)	348	35 %	75 %
	Taux de sorties positives (2)	68 %	28 %	82 %
	Sorties pour l'emploi (3)	18 %	/	/
	Sorties pour formation (4)	50 %	/	/
	Heures de formation des bénéficiaires (h/an)	38 205	/	/
	Emplois directs soutenus (ETP/an)	49	/	/

Données arrêtées au 31/12/2021.

Indicateurs calculés au prorata.

Indicateur	Méthodologie de calcul
Taux de sorties positives	(nombre de bénéficiaires ayant une sortie vers un emploi durable, un emploi de transition ou une formation qualifiante) ÷ (nombre total de personnes accompagnées)
Heures de formation des bénéficiaires (h/an)	Heures de formation reçues par les élèves et étudiants sur l'année scolaire concernée
Emplois directs soutenus	Nombre de personnes employées par les organismes de formation

(1) Les liens Internet fournis redirigent vers un site tiers. La Caisse des Dépôts décline toute responsabilité à l'égard du recueil éventuel de données opéré par ces tiers ainsi qu'à l'égard des contenus y afférents qui sont sous la responsabilité de ces derniers.

(2) Pour Simplon, les données ont été collectées à travers des questionnaires, auxquels 20 % des bénéficiaires n'ont pas répondu.

(3) Le pourcentage de sorties pour l'emploi est calculé sans prendre en compte les données du projet « Simplon ».

(4) Le pourcentage de sorties pour formation est calculé sans prendre en compte les données du projet « Simplon ».

Immobilier social

Solifap, fonds d'investissement solidaire labellisé par Finansol, a été créé en 2014 dans l'objectif d'apporter les investissements nécessaires aux acteurs associatifs qui œuvrent à la lutte contre le mal-logement et à l'accroissement de l'offre de logements pour les personnes les plus défavorisées. En soutenant Solifap, la Caisse des Dépôts participe ainsi à la création ou au maintien de logements très sociaux sur le territoire.

Focus sur le projet de Solifap à La Réunion (974)



100 000 personnes sont mal-logées à la Réunion, soit 3 Réunionnais sur 10 et près de 4 sur 10 gagnent moins de 1 000 € par mois. La nécessité de répondre aux 30 000 demandeurs de logements sociaux, dont la grande majorité est éligible au « très social », en construisant des structures capables de les accueillir est un fort enjeu. Pourtant la production de logement à destination des plus modestes a diminué de 44 %.

L'immeuble entièrement rénové en 2018 pour y faire des locations saisonnières a été identifié par Allons Déor, un partenaire de la Fondation Abbé Pierre. En octobre 2021, 9 locataires, allocataires du RSA et de l'Allocation Adulte Handicapé, ont pris possession de leur logement (T2 de 40 m²). Loués entre 350 € et 420 € en fonction des revenus des personnes (contre plus de 550 € dans le privé), ces logements sont aujourd'hui conventionnés comme Maison Relais.

Ainsi, au-delà d'un loyer modeste, les locataires bénéficient d'un accompagnement de proximité avec un hôte présent directement dans l'immeuble assurant le lien entre les acteurs sociaux. Ce professionnel est chargé du fonctionnement de la maison, ainsi que de son animation et de sa convivialité. Il a souvent une qualification ou une expérience reconnue dans le domaine social. Pour Allons Déor et la Fondation Abbé Pierre, ce projet doit être un exemple inspirant pour l'île dans l'objectif d'accélérer la mise en œuvre du logement social.

© Morgan Fichie



Immeuble de
468 m²
acheté pour
1,05 M€

Seulement
28 000 €
de travaux réalisés
pour la mise en sécurité
du bien

Des logements
loués entre
350 €
et **420 €**

Indicateurs d'impact des projets de Solifap

Émission concernée	Résidences acquises ou réaménagées (nb/an)	Bénéficiaires (nb/an)	Nouvelles places créées (nb/an)	Économies sur la facture énergétique après rénovations (€/an) ⁽¹⁾	Emplois directs soutenus (ETP/an)	Emplois directs soutenus pendant la phase de rénovation (ETP)
Obligation durable de 2019	6	13	13	6 592	159	4

Données arrêtées au 31/12/2021.

■ Indicateurs calculés au prorata.

Économie sociale et solidaire

Représentant près de 10 % du PIB français, l'économie sociale et solidaire (ESS) concilie efficacité économique et impact sociétal. Les émissions d'obligation durable permettent de participer au financement de projets très différents via des services d'insertion sociale et le fonds NovESS. Ce dernier accompagne le changement d'échelle des entreprises de l'économie sociale et solidaire à objectifs sociaux mais aussi environnementaux. L'insertion sociale au sein des zones rurales et auprès du public souffrant le plus des exclusions est l'enjeu majeur des services d'insertion sociale.

Focus sur le projet GROUPE ID'EES – France

GROUPE ID'EES, créé il y a plus de 35 ans, est l'un des principaux groupes d'insertion en France, avec plus de 4 000 salariés via 7 entreprises d'insertion et une entreprise de travail temporaire d'insertion, actives sur une grande partie du territoire national. Dans le cadre du Pacte d'Ambition pour l'Insertion porté par le ministère du Travail, le groupe prévoit de doubler son activité de travail temporaire d'insertion pour passer de 1 200 équivalents temps plein en insertion à plus de 2 000 fin 2023, et près de 3 000 à horizon 2030. Pour ce faire, le groupe compte ouvrir une quarantaine d'agences d'intérim d'insertion dans une quarantaine de villes. Cette expansion géographique ciblera en priorité les Quartiers Prioritaires de la Ville afin de s'implanter au plus près des publics qui souffrent le plus de l'exclusion, notamment

dans le monde du travail. Avec ces ouvertures d'agences, GROUPE ID'EES pourra potentiellement toucher près d'un million et demi d'habitants.

GROUPE ID'EES a atteint ce résultat avec une double approche spécifique : premièrement, il porte une attention particulière à la formation des personnes : en 2019, près de 20 % des salariés en insertion ont ainsi pu bénéficier d'une formation longue (plus d'un mois), leur permettant d'obtenir des qualifications souvent nécessaires dans le marché du travail actuel. Deuxièmement, sa présence dans de nombreux secteurs permet de proposer une grande diversité de métiers d'insertion : propreté, sous-traitance industrielle, exploitation de centres de tri, entretien et création d'espaces verts, restauration collective, production d'isolant biosourcé, etc.



Plus de
4 000 salariés
au sein du groupe

68 %
Taux de sortie positive
des salariés en insertion

Objectif
doubler son activité de travail
temporaire d'insertion



© Catherine Clavery - FRANCE

Liste des projets d'Économie sociale et solidaire



Obligation durable de 2019

Lien Internet	Opération (1)	Performance cible
	<p>Fonds NovESS Fonds professionnel spécialisé ELTIF doté d'une période d'investissement de 5 ans (2016-2021) Secteurs cibles : toute entreprise de l'ESS au sens de la loi du 31 juillet 2014 (association, coopérative, mutuelle, fondation, entreprise commerciale de l'ESS/ agrément ESUS)</p>	<p>Émergence et changement d'échelle des entreprises de l'ESS résidant en France Objectif social final : création dans les territoires d'activités et d'emplois non délocalisables, développement socio-économique des territoires</p>



Obligation durable de 2021

Lien Internet	Opération (1)	Performance cible
	<p>Groupe ID'EES Groupe ID'EES est l'un des principaux groupes d'insertion en France, créé en 1985 à Chenôve (Côte d'Or), qui salarie plus de 4 200 personnes via 9 entreprises d'insertion (EI) et une entreprise de travail temporaire d'insertion (ETTI) actives sur une grande partie du territoire national.</p>	<p>- Expansion géographique : Passage de 1 200 ETP en insertion à 2 000 fin 2023 avec l'ouverture d'une quarantaine d'agences d'intérim d'insertion. - QPV ciblés (potentiel de près d'1,5 M d'habitants)</p>
	<p>Comptoir de campagne L'ambition de Comptoir de Campagne (« CdeC ») est de revitaliser les zones rurales grâce à un réseau de commerces multi-services (les comptoirs) au service du développement durable. Les magasins Comptoir de Campagne commercialisent des produits locaux en circuit court, des services de proximité et proposent aussi une offre de petite restauration. L'offre s'adapte à chacun des villages dans lequel il s'implante afin de ne pas entrer en concurrence avec des acteurs déjà présents. CdeC est une SAS créée en 2015 et labellisée ESUS.</p>	<p>Revitalisation de zones rurales En faveur de l'économie circulaire Création d'emplois non délocalisables</p>

Indicateurs d'impact des projets d'Économie sociale et solidaire

Émission concernée	Nombre d'entreprises de l'ESS soutenues par le fonds	Bénéficiaires (nb/an)	Émissions de CO ₂ évitées (teqCO ₂ /an)	Structures/projets entrepreneuriaux soutenus grâce à l'action de ces entreprises (nb/an)	Emplois directs soutenus pendant la phase de rénovation (ETP/an)
Obligation durable de 2019	35	128 845	9 085	104	2 695
Obligation durable de 2021	/	205	/	/	78

Données arrêtées au 31/12/2021.

■ Indicateurs calculés au prorata.

(1) Les liens Internet fournis redirigent vers un site tiers. La Caisse des Dépôts décline toute responsabilité à l'égard du recueil éventuel de données opéré par ces tiers ainsi qu'à l'égard des contenus y afférents qui sont sous la responsabilité de ces derniers.

Santé et médico-social

Cette catégorie d'actif est la seule pouvant être adossée aux trois types d'obligations (verte, sociale et durable). En effet, si son utilité première est l'accompagnement du vieillissement de la population, notamment par la construction, la rénovation, l'extension de résidences seniors et le soutien des professionnels de santé dans ce secteur, la performance environnementale des bâtiments doit être respectée pour que l'actif soit éligible à un adossement.

Focus sur le projet de Résidence Services Seniors à Saint Pierre d'Oléron (17)



La Résidence Services Seniors à Saint Pierre d'Oléron a d'ores et déjà permis de créer à la fois des emplois permanents et des emplois à temps partiel soit, à ce jour, plus d'une dizaine d'ETP. Au-delà de ces emplois directs, l'effet d'une centaine de résidents permanents en centre-ville se fait sentir au niveau des commerces de proximité, des coiffeurs, des infirmiers, des opticiens, des dentistes ou encore des artisans qui, pour leur part, contribuent à la maintenance des logements de la résidence.

Mais l'arrivée de la RSS sur l'île permet aussi d'avancer dans la prise en charge des seniors. Ainsi, avec l'aide de la société Hippocrate, OhActiv a créé un groupe de travail le « E-Lab SPO » avec les acteurs locaux et ceux de la MSP en constitution, médecins, pharmaciens,

infirmiers ou encore nutritionnistes pour, en collaboration avec l'hôpital de Saint Pierre et le GHT qui intègre La Rochelle et Rochefort, proposer un véritable parcours santé. Il est ainsi possible d'identifier et de traiter les pathologies existantes mais aussi et surtout d'agir de manière préventive sur des pathologies potentielles, en s'appuyant également sur les infrastructures de la RSS (bassin de nage, équipements sportifs, restauration, animation ...). Sur le plan médical, les consultations sont soit présent en charge localement, soit en téléconsultations avec des spécialistes plus éloignés, permettant une permanence de prise en charge, même en été, où l'afflux de touristes et l'accroissement du trafic routier rendent les déplacements trop longs.

81 logements

Certification
HQE 6 étoiles
« Très performant »

12 ETP
en interne

31 808 kWep/an
d'économies d'énergie
selon RT2012



(1) Établissement recevant du public, le type J désignant les structures accueillant des personnes âgées. Ce classement implique un bâtiment respectant des normes particulièrement contraignantes en matière d'accessibilité handicap et de sécurité en cas d'incendie ou encore de catastrophe naturelle.

Liste des projets santé et médico-sociaux

Émission concernée	Lien Internet	Opération (1)	Performance cible ou atteinte	Avancement au 31/12/2021
Obligation durable de 2019		Résidence service seniors Black Swans – Strasbourg (67)	Certification Habitat et Environnement (H&E)	Livré
		Résidence service seniors La Haie Vigne – Caen (14)	Certification Habitat et Environnement (H&E)	Livré
		Résidence service seniors Les Tourmalines – Carpentras (84) Bâtiment A	NF Habitat HQE Niveau Très performant	Livré
			Résidence service seniors Les Tourmalines – Carpentras (84) Bâtiment B	NF Bâtiment tertiaire HQE Niveau bon
		Résidence service seniors Les Tisserands – Beauvais (60)	NF HQE 6*	Livré
		Résidences services seniors Villas Ginkgos – Mont-de-Marsan (40)	NF HQE 6*	En construction
		EHPAD du Centre Hospitalier Saleins – Bracon (39)	HQE Excellent	En construction
		Résidence service seniors Cosy Diem – Narbonne (11)	NF HQE 6*	En construction
		Résidence service seniors Holisae – Saint-Pierre-d’Oléron (17)	NF Habitat	Livré
		Résidence service seniors Villa Médicis – Saint-Cyr-l’École (78)	NF Habitat HQE 6*	En construction
		Résidence service seniors La Cantate – Dunkerque (59)	NF HQE 6*	Livré
Obligation durable de 2020		Résidence service seniors Tro breizh – Saint-Pol-de-Léon (29) Bâtiment de 3 étages accueillant 89 appartements (+ 89 parkings)	NF HABITAT HQE 6*	Livré
		Partenariat Korian / Âges et Vie / foncière nationale (34) Développement de 300 Maisons Âges et Vie (3 000 places d’hébergement) d’ici 2024, une solution alternative d’habitat partagé pour les personnes âgées	NF HABITAT HQE 6* 3 000 places d’hébergement / 1 500 emplois directs d’auxiliaires de vie	Non applicable
		Résidence service seniors Cosy Diem – Cap d’Agde (34) Bâtiment de 4 niveaux accueillant 95 logements	NF HABITAT HQE 6* 95 logements	En construction
Obligation durable de 2021		Résidence service seniors Ayrolles - Millau Cette résidence seniors, située au cœur de la ville de Millau et qui sera exploitée par le groupe Cosy Diem, proposera des appartements du T1 bis au T3, avec un personnel formé ainsi que des services à la personne (conciergerie, restauration, salle de sport, bibliothèque...). Livraison prévue pour fin 2023.	NF Habitat HQE 6* (RT 2012 -10 %)	En construction
		Résidence service seniors - Crozon (29), Billière (64) et Salon (13) Santé et vieillissement	NF Habitat HQE 6* (RT 2012 -10 %)	En construction
		Foncière Hacoopa L’objet de la foncière HACOOPA est d’acquérir des parts dans des SCI propriétaires chacune d’un actif immobilier de type maison individuelle en vue de la transformer en colocation pour personnes vieillissantes non dépendantes. Des projets de construction pourront également être menés. Bien intégrée dans le tissu social et urbain de la métropole nantaise, cette offre de logements en diffus facilitera, notamment, la mixité générationnelle. Les maisons proposeront aux résidents un socle de services assuré par un maître de maison, et ce dernier pourra également apporter une réponse aux besoins individuels.	Construction/rénovation et/ou extension de 3 maisons, permettant d’accueillir au maximum 15 colocataires par maison	En projet
		123 IM Impact Senior Le fonds 123 IM Impact Senior prendra des participations en fonds propres et quasi-fonds propres dans des sociétés d’EHPAD (foncier + fonds de commerce) en France. Ce fonds vise à créer un partenariat avec le Groupe Associatif Siel Bleu (labellisé Pionnier French Impact par le gouvernement en 2018), qui apportera son savoir-faire dans l’accompagnement des salariés et des seniors dans les EHPADs et contribuera à la mesure de l’impact extra-financier. Ces indicateurs extra-financiers, suivis annuellement, permettront d’évaluer la qualité de vie des résidents et de travail des salariés.	Amélioration de la qualité de vie des résidents et de travail des salariés.	En construction

(1) Les liens Internet fournis redirigent vers un site tiers. La Caisse des Dépôts décline toute responsabilité à l’égard du recueil éventuel de données opéré par ces tiers ainsi qu’à l’égard des contenus y afférents qui sont sous la responsabilité de ces derniers.

Indicateurs d'impact des projets santé et médico-sociaux

Émission concernée	Nombre de bénéficiaires des RSS	Moyenne de la consommation d'énergie par m ² (kWhep/m ² /an)	Émissions de CO ₂ évitées par rapport à RT2012 (teqCO ₂ /an)	Économies d'énergie par rapport à RT2012 (kWhep/an)	Emplois directs et indirects soutenus par les travaux de construction et de réhabilitation (ETP/an)
Obligation durable de 2019 ⁽¹⁾	459	36	51	607 996	270
Obligation durable de 2020 ⁽²⁾	659	25	10	257 115	40
Obligation durable de 2021 ⁽³⁾	634	30	/	100 224	136

Données arrêtées au 31/12/2021. Pour les actifs étant encore en phase de construction au 31/12/2021, les données publiées correspondent à une estimation du nombre de bénéficiaires, de leur performance énergétique et de leurs impacts attendus en phase d'exploitation sur une base annuelle.

Indicateurs calculés au prorata.

Indicateur	Méthodologie de calcul
Économies d'énergie par rapport à RT2012 (kWhep/an)	[(consommation d'énergie théorique du bâtiment par m ² /an) – (consommation d'énergie de référence « RT2012 »)] x (surface) Pour la réhabilitation, selon la disponibilité des données, la consommation d'énergie de référence utilisée est 1) la consommation avant réhabilitation, 2) la réglementation thermique « globale » 3) la valeur de référence utilisée dans les labels énergétiques spécifiques à la rénovation..
Émissions de CO ₂ évitées par rapport à RT2012 (teqCO ₂)	[(émissions de CO ₂ en kg par m ² /an associées à la consommation d'énergie de référence « RT2012 ») – (émissions de CO ₂ en kg par m ² /an associées à la consommation d'énergie théorique du bâtiment)] x (surface) ÷ 1 000 Pour la réhabilitation, selon la disponibilité des données, la consommation d'énergie de référence utilisée est 1) la consommation avant réhabilitation, 2) la réglementation thermique « globale » 3) la valeur de référence utilisée dans les labels énergétiques spécifiques à la rénovation.
Emplois directs et indirects soutenus (nombre)	(coût de construction du projet) x (ratio d'ETP par million d'euros). En France, ce ratio est de 5,61 ETP par million d'euros dans la construction selon Eurostat.

(1) Le taux de couverture des impacts des projets immobiliers adossés à l'obligation durable de 2019 est de 94 % (selon le montant total adossé au secteur Santé et Médico-social).

(2) Le taux de couverture des impacts des projets immobiliers adossés à l'obligation durable de 2020 est de 87 % (selon le montant total adossé au secteur Santé et Médico-social). Les données relatives aux indicateurs d'impact environnemental ne sont pas disponibles pour le projet RSS Cosy Diem sur l'année 2021

(3) Le taux de couverture des impacts des projets immobiliers adossés à l'obligation durable de 2021 est de 47 % (selon le montant total adossé au secteur Santé et Médico-social). Les données relatives aux indicateurs d'impact environnemental ne sont pas disponibles pour les projets suivants sur l'année 2021 : 123 IM Impact Senior, Résidence service seniors à Billière pour le bâtiment B, Résidence service seniors Ayrolles et Foncière Hacoopa.



Glossaire



COLLABORATEUR DE LA CAISSE DES DÉPÔTS

BBC: Bâtiment basse consommation.

BREEAM: Building Research Establishment Environmental Assessment Method.

Cédé: Un actif pour lequel la Caisse des Dépôts a vendu ses parts et n'est donc plus actionnaire du projet.

CRE: Commission de régulation de l'énergie.

EHPAD: Établissement d'hébergement pour personnes âgées dépendantes.

EMTN: Euro medium term notes.

En exploitation: Désigne une infrastructure finalisée et produisant de l'énergie.

ETP: Équivalent temps plein.

GES: Gaz à effet de serre.

Ha: Hectare.

HQE: Haute qualité environnementale.

INSEE: Institut national de la statistique et des études économiques.

kWh_{ep}: Kilowattheure d'énergie primaire.

LEED: Leadership in Energy and Environmental Design.

Livré: Désigne un bâtiment finalisé.

M€: Million d'euros.

Md€: Milliard d'euros.

MW: Mégawatt.

MWh: Mégawattheure.

OAT: Obligations assimilables du trésor.

RSS: Résidence services seniors.

teqCO₂: Tonne d'équivalent CO₂.

TEE: Transition écologique et énergétique.

Taux reoffer: Taux de rendement final offert aux investisseurs. Un rendement négatif est reflété dans le prix d'émission qui sera alors supérieur au pair, i.e. supérieur à 100 %. Dans ce cas de figure, les investisseurs récupéreront une somme d'argent inférieure à la somme placée. Le taux de rendement est fonction du risque de crédit de l'émetteur : plus ce taux est faible, plus le risque que l'émetteur fasse défaut pendant la durée de vie de l'obligation est faible.

SCI: Société civile immobilière.

Spread reoffer: Rendement final offert aux investisseurs, exprimé par une marge par rapport à un benchmark. En tant qu'agence française, la Caisse des Dépôts mesure sa performance financière, autrement dit le taux de rendement de ses obligations, par rapport aux emprunts obligataires de l'État français (Obligations Assimilables du Trésor – OAT).

SU (BL): Surface utile (brute locative).

VEFA: Vente en l'état futur d'achèvement.

Ce document est uniquement à des fins d'information. Il n'est pas un document de référence ou un prospectus.

Il ne contient pas ou ne constitue pas une offre de valeurs mobilières à la vente en France, aux États-Unis ou dans toute autre juridiction.

Nous remercions l'ensemble des personnes ayant contribué à sa réalisation.

Groupe Caisse des Dépôts
56, rue de Lille
75007 Paris
T 01 58 50 00 00

   
caissedesdepots.fr



Pour la réussite de tous les projets